

Une recherche-action participative avec des anciens placés par la Protection de la jeunesse

MÉMOIRE DE MAÎTRISE
PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION (PROGRAMME 3168)

Par

Mélissa David

Sous la direction de

Aude Villatte et Vicky Lafantaisie

© Mélissa David, Août 2023

Remerciements

D'abord, je souhaite commencer par remercier tous les jeunes placés et anciens placés qui ont été impliqués de près ou de loin dans cette recherche. Aux huit porte-paroles qui se sont investis dans toutes les démarches de l'étude en faisant de ce projet le leur. Aux deux consultants qui auront permis d'amener des idées nouvelles et créatives.

Ensuite, je tiens aussi à remercier les deux intervenants sociaux qui ont participé au comité exécutif en soutenant les jeunes dans leurs réflexions. Un grand merci à France Nadeau, cheffe de service au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale pour nous avoir épaulés et soutenus, mais aussi pour avoir pris en charge et mené à bon port les initiatives des anciens placés. Je tiens également à remercier Annie Vaillancourt pour son accompagnement en tout ce qui a trait aux communications et à la publicisation du Forum Fénix.

Évidemment, je remercie à l'infini mes deux directrices de mémoire, Vicky Lafantaisie et Aude Villatte, pour leur soutien qui m'a permis d'avancer sereinement, leurs rétroactions pertinentes et constructives qui m'ont amenée à me questionner et approfondir mes réflexions, mais aussi pour m'avoir accompagné dans la bienveillance, la proximité et surtout, le plaisir. Ce processus de recherche, de la naissance de l'idée jusqu'au dépôt du mémoire, n'aurait pas été aussi enrichissant sans vous deux. Merci infiniment !

Finalement, merci à mon conjoint d'être mon pilier et mon « fan » numéro 1. Je remercie également ma famille et mes amis pour leur compréhension face à mon horaire du temps chargé et à mon absence de réponse à la question « tu le finis quand ton mémoire ? ». Un merci tout spécial à mes neveux, pour leur bonne humeur et amour inconditionnel. Vous m'aurez permis de garder mon cœur d'enfant et de me rappeler que le bonheur est dans la simplicité !

Résumé

Les jeunes issus des services de la Protection de la jeunesse (PJ) seraient plus vulnérables au moment de leur transition vers la vie adulte (Goyette et al., 2019b). Bien que la participation des jeunes soit, dans le discours, plus encouragée, ceux-ci ont rarement un rôle actif dans la construction des savoirs (Mayne et al., 2018). Or, les jeunes issus de la PJ aimeraient partager leur point de vue sur leur situation et les décisions qui les concernent (van Bijleveld et al., 2020). Cette recherche-action participative (RAP) avec 9 anciens placés par la DPJ, âgés de 18 à 32 ans, a mené à la création d'un événement par, pour et avec les jeunes : le Forum Fénix. Ce mémoire vise à inclure ces jeunes et leur passer le micro pour favoriser une plus grande justice épistémique en recherche. Plus précisément, il vise à (1) documenter la participation des jeunes, ses enjeux et défis (2) explorer les conditions facilitantes et les obstacles de la concrétisation d'un projet de RAP avec des jeunes et (3) décrire les effets et retombées de la participation à une RAP. Également, cette étude vise à (1) identifier les principaux obstacles et difficultés d'inclusion¹ des jeunes et (2) décrire en quoi la participation à cette recherche-action participative (RAP) peut contribuer à favoriser l'inclusion des jeunes issus de la PJ, notamment dans des contextes scolaire et professionnel. Durant l'étude, les jeunes ont identifié des enjeux systémiques faisant obstacle à leur inclusion durant leur passage à la vie adulte. Par ailleurs, leurs réflexions, corroborées par nos observations, indiquent que la participation à ce projet peut faire émerger des compétences, favoriser le pouvoir d'agir, augmenter le sentiment

¹ De sa définition, l'inclusion signifie « la création d'un environnement où tous les gens sont respectés de manière équitable et ont accès aux mêmes possibilités » (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada [CRSNG], 2017, p.4). À ce propos, il est également question d'agir sur les obstacles rencontrés par les personnes qui peuvent influencer négativement leur participation (CRSNG, 2017). Dans le cadre de ce mémoire, l'inclusion est définie au sens large. En effet, elle comprend autant l'inclusion sociale que professionnelle, scolaire et citoyenne.

d'appartenance et de valorisation, entretenir un sentiment d'espoir et stimuler le désir d'aider.

Nous sommes d'avis qu'un projet de ce type contribue à l'engagement citoyen des jeunes tout en servant de levier pour soutenir leur inclusion.

Mots-clés : Protection de la jeunesse ; Transition à la vie adulte ; Recherche-action participative ; Inclusion ; Jeunes.

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE	9
Mise en Contexte	10
La Transition Vers la Vie Adulte : principaux enjeux rencontrés par les jeunes	11
La Transition Vers la vie Adulte des Jeunes Issus des Services de la Protection de la Jeunesse (PJ)	13
<i>La Pandémie COVID -19</i>	14
<i>Le Programme Qualification Jeunesse (PQJ)</i>	14
Résumé de la problématique et objectifs de recherche	15
Mobilisation d'une recherche-action participative (RAP)	16
<i>La participation : un passage obligé pour favoriser l'autonomie des jeunes</i>	18
<i>L'action pour impulser un changement social</i>	19
<i>La RAP avec les jeunes</i>	20
<i>Paradigme de recherche</i>	20
<i>Posture de chercheuse</i>	21
Précisions méthodologiques	21
Considérations éthiques	23
Diffusion des résultats	24
ARTICLE SCIENTIFIQUE	25
1. Problématique : une transition à la vie adulte plus difficile pour les jeunes issus des services de la PJ	27
1.1. La lecture de leur situation sous l'angle du concept d'inclusion	28
1.2. Pour une approche participative avec les jeunes en PJ	33
2. Méthodologie	34
2.1. Considérations éthiques	34
2.2. Recrutement et descriptions des participants	35
2.1. Procédures et collecte de données	36
2.2. Analyse des données	37
3. Résultats et discussion	38
3.1. Les principales difficultés d'inclusion	38
3.2. Les principaux obstacles à l'inclusion	42
3.3. La participation à une RAP comme levier pour soutenir l'inclusion	50
4. Forces et limites de l'étude	55
5. Conclusion	55
6. Références	56
DISCUSSION GÉNÉRALE	69
La Participation des Jeunes en Recherche	70
<i>La Participation du Point de Vue des Jeunes</i>	70

<i>La personne chercheuse</i>	71
<i>Prises de conscience en tant qu'étudiante-chercheuse</i>	72
Les Retombées de cette RAP	74
<i>Le Forum Fénix</i>	74
<i>Le Balado « Confession de P'tit Criss »</i>	78
Les Pratique Prometteuses	79
<i>Participation des jeunes à l'intervention</i>	79
<i>Prolongation des services</i>	81
CONCLUSION	83
RÉFÉRENCES	86
ANNEXE 1	99

Liste des tableaux et des figures

Figure 1. <i>Description des participants</i>	35
Figure 2. <i>Ligne du temps du projet</i>	36
Tableau 1. <i>Réflexion sur l'image de marque</i>	75
Figure 3. <i>Le logo final</i>	76
Tableau 2. <i>Réflexion sur le nom du balado</i>	78

Liste des abréviations

Abréviations	Définitions
ACFAS	Association canadienne-française pour l'avancement des sciences
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CSDEPJ	Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse
DPJ	Direction de la Protection de la jeunesse
INESSS	Institut national d'excellence en santé et en services sociaux
ISPCAN	International Society for the Prevention of Child Abuse and Neglect
LPJ	Loi sur la Protection de la jeunesse
PJ	Protection de la Jeunesse
PQJ	Programme Qualification Jeunesse
RAP	Recherche-action participative
ONU	Organisation des Nations unies

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Mise en Contexte

La Direction de la Protection de la jeunesse (DPJ) se retrouve souvent au cœur de l'actualité québécoise pour des raisons malheureuses. Que ce soit en 2019 pour le drame de la fillette de Granby (Croteau, 2019), ou en 2020 pour le drame de Wendake (Béland, 2020), il ne suffit que d'écrire « drame DPJ » sur un moteur de recherche internet pour se retrouver face à une abondance d'articles relatant des événements tragiques impliquant des enfants.

Concrètement, le rôle de la DPJ (Gouvernement du Québec, 2018a) est de mettre fin aux situations de compromission vécue par les enfants tout en évitant que celles-ci se reproduisent. Or, il n'est pas simple de remplir cette mission pour plusieurs raisons. En effet, tel que soulevé par Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse [CSDEPJ] (2021), divers facteurs impactent l'efficacité des services de la Protection de la jeunesse (PJ), entre autres, la difficulté d'accès aux services de première ligne pour les familles et les enjeux de collaboration présents au sein du système.

Les enfants vivant dans des situations où leur sécurité et développement sont compromis se retrouveront entourés de mesures de protection. Parmi celles-ci, le placement en milieu d'accueil – chez une personne significative, en ressource de type familiale, en ressource intermédiaire ou en centre de réadaptation – est une option permettant de mettre fin à la situation de compromission (Gouvernement du Québec, 2018b). Ainsi, parmi les enfants pris en charge par la DPJ, 46,3% vivront en milieu d'accueil (Gouvernement du Québec, 2022). Lorsqu'ils évoluent dans ces milieux substituts pendant plusieurs années, que deviennent-ils à la sortie de leur placement lors de l'atteinte de leur majorité ? En sachant qu'ils rencontrent davantage de difficultés que leurs pairs provenant de milieux dits « normatifs » (Lacroix, 2016), il semble

nécessaire de se questionner sur la manière dont les jeunes issus des services de la PJ transitent vers la vie adulte.

Par ailleurs, en cohérence avec les conclusions de la CSDEPJ (2021) qui suggèrent une plus grande participation des jeunes dans les services de la PJ, et l'article 12 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (Organisation des nations unies, 1989), je me suis également penchée sur la place de l'autonomie de ceux-ci, notamment dans les prises de décisions qui les concernent. Les jeunes qui bénéficient de ce type de service n'ont que très peu d'occasion de participer en exerçant leur autonomie (Harder et al., 2020) et leur pouvoir d'agir (Dupuis & Mann-Feder, 2013).

Respecter un individu autonome, c'est au minimum, reconnaître le droit de cette personne à avoir des opinions, à faire des choix et à agir en fonction de ses valeurs et de ses croyances. [...] Ainsi, le respect implique la reconnaissance des droits à la prise de décision et permet aux gens d'agir de manière autonome [...] (Beauchamp & Childress, 2008, p.101).

J'ai ainsi choisi de mener un projet de mémoire avec des anciens placés, âgés de 18 à 35 ans, pour aborder non seulement les enjeux et défis rencontrés, mais aussi pour les accompagner dans la planification, l'organisation et l'actualisation d'un événement en misant sur leur autonomie et pouvoir d'agir.

La Transition Vers la Vie Adulte : principaux enjeux rencontrés par les jeunes

Dans les pays occidentaux, l'entrée dans la vie adulte s'effectue de façon de plus en plus tardive (CSDEPJ, 2021 ; Goyette et al., 2019a ; Konstam, 2015). Cela s'explique, entre autres,

par différents changements sociaux, économiques et sociétaux (Dubreuil et al., 2020 ; Schneider et al., 2016). À titre d'exemple, l'allongement des études et les changements plus fréquents d'emploi ont repoussé significativement les événements qui étaient autrefois associés au passage à l'âge adulte, notamment le mariage et la parentalité (Arnett, 2015 ; Munson et al., 2013 ; Schneider et al., 2016). Ainsi, l'acquisition de l'autonomie de même que l'adoption de rôles et d'un mode de vie associés à l'âge adulte tendent à se faire de manière plus tardive, comparativement aux générations antérieures (Goyette et al., 2019a ; Konstam, 2015). Cette réalité fait en sorte qu'on considère les individus âgés de 18 à 29 ans comme des « adultes émergents » (Arnett, 2015).

Au cours de la période d'émergence de l'âge adulte – qui succède à l'adolescence –, les jeunes adultes explorent les opportunités présentes et font face à divers changements, questionnements et défis personnels, professionnels et relationnels (Arnett, 2015 ; Konstam, 2015) de même qu'à différentes tâches développementales. La prise d'indépendance, l'engagement dans une relation amoureuse stable et l'insertion professionnelle en sont quelques exemples (Arnett, 2015). La poursuite du développement identitaire, se traduisant idéalement par une idée de plus en plus précise de qui ils sont et de ce qu'ils souhaitent devenir, est également au cœur de l'expérience de ces jeunes (Arnett, 2015 ; Konstam, 2015).

Le potentiel de changement et d'autonomisation que représente cette période peut être très stimulant, mais il peut aussi entraîner un certain nombre de difficultés (Arnett, 2015). Les jeunes pourraient ainsi ressentir de l'incertitude, du stress et une pression à réussir face aux choix et apprentissages déterminants qui se présentent à eux au cours de cette période. Ceci pourrait, alors, contribuer à réduire leur niveau bien-être en diminuant leur estime de soi et en favorisant le développement de problèmes et de troubles de santé mentale (Oblad & Walz, 2021). Le risque

d'instabilité relationnelle propre à cette période, en raison des changements reliés au passage à la vie adulte (Lapierre & Poulin, 2020), peut également entraîner un sentiment d'isolement social (Simone et al., 2022), relié à une faible estime de soi, et nuire ainsi au bien-être et à la santé mentale des jeunes (Lapierre & Poulin, 2020).

Somme toute, l'émergence à la vie adulte est une expérience qui est vécue différemment par chaque personne et dans laquelle les difficultés rencontrées peuvent considérablement varier d'une personne à l'autre (Arnett, 2011 ; Dubreuil et al., 2020). Elle apparaît comme une période complexe et exigeante. À la fois propice à l'épanouissement et à l'apparition ou l'aggravation des difficultés, c'est une période de vie à laquelle les chercheurs portent attention afin de l'étudier pour mieux comprendre comment éviter l'apparition des difficultés, mais aussi comment soutenir le développement positif des jeunes en émergence à la vie adulte (Burt, & Paysnick, 2012 ; Leipold et al., 2019).

La Transition Vers la vie Adulte des Jeunes Issus des Services de la Protection de la Jeunesse (PJ)

En plus de faire face aux changements et défis propres à la période de transition vers la vie adulte, les ex-placés ont une réalité unique (Berzin et al., 2014) ainsi que divers autres besoins à considérer (Xie et al., 2014). En effet, ayant fait face à des événements d'instabilité et parfois d'adversité dans leur enfance (Singer & Berzin, 2015), ces jeunes sont considérés plus « vulnérables » pour transiter vers la vie adulte (Goyette et al., 2019b ; Munson et al., 2020 ; Stein & Ward, 2021). De façon générale, on observe qu'ils font bien souvent face à des défis supplémentaires (Hokanson et al., 2019) comparativement aux jeunes issus de milieux normatifs. À cet effet, on observe que ces jeunes sont plus susceptibles de rencontrer des enjeux sur le plan de la santé mentale (Stein & Ward, 2021), sur le plan scolaire (Goyette et al., 2019a ; Goyette &

Frechon, 2013), sur le plan professionnel (Stein & Ward, 2021), sur le plan économique (Goyette et al., 2019b ; Shaw et al., 2020 ; Sow et al., 2020 ; Xie et al., 2014), sur le plan résidentiel (Hokanson et al., 2019 ; Goyette et al., 2022) ainsi que sur le plan comportemental (Crawford et al., 2018 ; Keller et al., 2010 ; Wolff & Baglivio, 2017).

La Pandémie COVID -19

La pandémie COVID-19 a forcé la mise en place de diverses mesures sanitaires qui ont eu leur lot d'impacts à petite et grande échelle. Étant déjà considérés comme des jeunes en situation de vulnérabilité rencontrant divers enjeux au moment de leur transition à la vie adulte, les anciens placés ont dû faire face à des défis encore plus nombreux en raison de la pandémie (Goyette et al., 2020). La pandémie a exacerbé les difficultés personnelles, économiques, professionnelles, sociales et résidentielles, en plus de nuire à l'accès aux services (Ruff & Linville, 2021). Considérant l'ensemble des difficultés rencontrées par ces jeunes lors de la transition à la vie adulte, différentes initiatives ont commencé à émerger au Québec. Parmi celles-ci on retrouve le Programme Qualification Jeunesse (PQJ).

Le Programme Qualification Jeunesse (PQJ)

Depuis les années 2000, le PQJ, programme d'intervention dédié aux jeunes placés âgés de 16 à 19 ans, a été implanté à travers toute la province du Québec (Goyette et al., 2019a). Bien que ses objectifs principaux soient la préparation à la vie adulte, l'obtention d'une qualification permettant le début d'une carrière ainsi que le développement d'un réseau social (Bussièrès et al., 2015), les interventions menées à l'intérieur du PQJ devraient s'appuyer sur les besoins évoqués par le jeune en plus de favoriser le développement d'une relation positive entre celui-ci et un intervenant (Goyette et al., 2019b). Néanmoins, bien que ce soit un programme qui a été évalué positivement lors de son déploiement (Goyette et al., 2007) et qui a démonté une certaine

efficacité auprès des jeunes qui ont pu en bénéficier (CSDEPJ, 2021), plusieurs enjeux doivent être pris en considération. Par exemple, les critères d'admissibilité seraient trop contraignants ce qui limiterait grandement son accessibilité (CSDEPJ, 2021). En effet, bien qu'il y ait plus de 5000 jeunes transitant des services de PJ, à chaque année, le PQJ accueille seulement 1000 jeunes ciblés comme présentant davantage de difficultés (Goyette et al., 2019b). Ainsi, puisque les jeunes qui en bénéficient sont ceux qui sont jugés comme étant les plus « vulnérables » (Bussièrès et al., 2015), un nombre important de jeunes ne peuvent donc malheureusement pas obtenir les services du PQJ (Goyette et al., 2019b). Dès lors, il est souhaité, dans les prochaines années, que ce programme soit déployé de manière plus importante et que les critères soient par le fait même, plus inclusifs dans l'objectif de permettre l'accès à plus grand nombre de personnes (CSDEPJ, 2021).

Résumé de la problématique et objectifs de recherche

Les difficultés de transition à la vie adulte, propres aux jeunes qui ont reçu des services de la PJ, couplé à une faible participation de ceux-ci aux services qui leur sont destinés contribuent au cumul d'adversités déjà présents, et donc, aux nombreux défis qu'ils rencontrent à la sortie de leur placement (Xie et al., 2014). Ces constats, jumelés aux connaissances relatives à la valorisation du vécu et du savoir expérientiel des jeunes (Doucet et al., 2022), montrent la pertinence de s'attarder à la mobilisation d'une approche participative auprès de cette population (Lacroix, 2016) en vue de faciliter leur transition vers la vie adulte.

En prenant appui sur la participation des anciens placés, de même que sur leur engagement collectif, ce projet de recherche souhaite inclure ces jeunes et leur passer le micro pour favoriser une plus grande justice épistémique en recherche. Soutenue par des espaces de dialogue, la justice épistémique réfère, notamment, à la reconnaissance de tous les types de

savoirs, entre autres, ceux qui sont souvent peu valorisés, comme le savoir expérientiel (Godrie et al., 2020). À cet effet, en lien avec cette idée de justice épistémique, il m'est apparu nécessaire, voire congruent, d'adapter le langage utilisé, dans ce mémoire, selon les sections abordées et leur « public » respectif. En effet, les sections traitant du forum jeunesse, de par leur nature « par et pour » sont donc explicitées par l'entremise d'une terminologie permettant aux jeunes de les comprendre, mais aussi de s'y retrouver. À l'inverse, les sections relatant des enjeux scientifiques et s'adressant à une communauté de chercheurs sont présentées avec des termes dits plus « érudits ». Plus précisément, cette étude vise à (1) documenter la participation des jeunes, ses enjeux et défis (2) explorer les conditions facilitantes et les obstacles de la concrétisation d'un projet de RAP avec des jeunes et (3) décrire les effets et retombées de la participation à une RAP. Également, cette étude vise à (1) identifier les principaux obstacles et difficultés d'inclusion des jeunes et (2) décrire en quoi la participation à cette recherche-action participative (RAP) peut contribuer à favoriser l'inclusion des jeunes issus de la PJ, notamment dans des contextes scolaire et professionnel.

Mobilisation d'une recherche-action participative (RAP)

D'abord, la RAP est une approche qualitative inductive (Mayer & Ouellet, 2000) s'inscrivant dans le courant des recherches participatives (Anadòn & Savoie-Zajc, 2007). La majorité des articles mobilisant cette approche sont assez récents ce qui laisse croire à une augmentation de l'intérêt et de son déploiement (Anyon et al., 2018 ; Caraballo et al., 2017).

La RAP est définie comme une alternative aux méthodes plus traditionnelles (Dolbec & Prud'Homme, 2009) et s'est développée en réponse aux critiques et limites de ces méthodes (Bettencourt, 2020). Contrairement aux méthodes traditionnelles dans lesquelles la neutralité et la mise à distance de la personne chercheuse sont valorisées (Mellos, 2009), la RAP mise sur

l'établissement d'une relation égalitaire entre les acteurs (Roy & Prévost, 2013) de manière à diminuer les rapports de pouvoir possiblement présents dans les recherches traditionnelles (René et al., 2011). Elle repose sur l'idée que les points de vue des différentes parties prenantes sont importants et valables (Godrie et al., 2020). Ainsi en menant une RAP on souhaite amoindrir les rapports de pouvoir et valoriser les différentes formes de savoir (p.ex. scientifiques, théoriques, professionnels, expérientiels). Plus précisément, lorsqu'il est question de recherche avec les enfants et les jeunes, la RAP s'aligne bien avec les critiques adressées aux tendances adultocentrées (Shamrova & Cummings, 2017). L'adultisme ou l'adulto-centrisme réfère à cette propension à considérer l'adulte comme étant plus à même de produire des connaissances fiables et donc à attribuer à son discours plus de poids et de valeur qu'à celui des enfants (Bettencourt, 2020 ; Rouyer et al., 2020).

Comme la RAP permet à la fois à coconstruire des connaissances et d'engendrer un changement (Anadòn & Savoie-Zajc, 2007), elle comporte deux finalités : favoriser la « participation », concept relié notamment à l'importance de permettre l'expression et l'écoute des participants, et produire une « action » en ayant une visée transformative (René et al., 2011). Par ailleurs, cette approche accorde autant d'importance au déroulement de la recherche qu'à la finalité reliée plus directement à la transformation souhaitée par les personnes concernées (Bettencourt, 2020). Ce type d'engagement serait bénéfique pour les participants et leur permettrait, entre autres, d'évoluer sur le plan personnel en faisant de nombreux apprentissages (Anyon et al., 2018).

De manière générale, la RAP part d'une situation jugée problématique, voire d'un besoin (Dolbec & Prud'Homme, 2009), où des inégalités sont vécues par une population opprimée ou à risque de l'être (Anadòn & Savoie-Zajc, 2007). Cette approche flexible permet aux personnes

chercheuses de proposer un cadre méthodologique qui se construit et évolue au fil de la recherche, notamment en fonction des considérations des personnes participantes (Bettencourt, 2020). À cet effet, puisque les actions générées en cours de projet contribuent à la redéfinition de la problématique, les étapes d'une RAP sont définies comme étant cycliques (Roy & Prévost, 2013).

La participation : un passage obligé pour favoriser l'autonomie des jeunes

La place des jeunes en recherche a évolué au fil du temps (Mayne et al., 2016). Toutefois, bien que leur participation en recherche soit considérée comme plus éthique, démocratique et équitable (Bromley et al., 2015 ; Domecq et al., 2014), les jeunes demeurent, la plupart du temps, dans des positions passives d'objet ou du sujet d'étude (Bröstrom, 2012) et n'ont que très rarement un rôle actif (Mayne et al., 2018). Cette position passive fréquemment imposée en recherche à souvent comme effet d'instrumentaliser les jeunes : ceux-ci sont sollicités en grande majorité pour être le sujet de collectes des données qui répondent aux questions qui intéressent d'abord les chercheurs (Bröstrom, 2012 ; Mayne et al., 2018). Dans cette optique, il apparaît nécessaire que les personnes chercheuses adoptent une posture réflexive dans laquelle elles se questionnent notamment sur les rapports de pouvoir que leur recherche peut reproduire (Bettencourt, 2020).

La RAP contribue à promouvoir le respect du droit à la participation des individus (Shamrova & Cummings, 2017). Elle souhaite que les personnes opprimées puissent exprimer leurs opinions (Anadón, 2006) à travers un dialogue ouvert et respectueux (Gélineau et al., 2012). Dans une perspective inclusive, ces personnes sont incluses dans le processus de recherche du début à la fin en plus d'être fréquemment considérées comme co-chercheuses et d'agir comme tel (Godrie et al., 2020). La recherche est donc effectuée « avec » les personnes,

plutôt que « sur » celles-ci (Roy & Prévost, 2013). Certains auteurs, dont Couture et al. (2007) parlent de recherche « par et pour » les participants co-chercheurs.

Basée sur l'établissement d'une relation égalitaire entre chercheurs et co-chercheurs (Morrissette, 2013), la RAP tente d'aplanir les rapports hiérarchiques (Bettencourt, 2020 ; Godrie et al., 2020). Le partage du pouvoir signifie que tous les acteurs ont le droit de s'exprimer et d'être entendus et sont dignes de participer aux décisions (Bozlak & Kelley, 2015). C'est pourquoi il est question d'espace de dialogue où il y a croisement de différents types de savoirs (p.ex. professionnels, théoriques, expérimentiels) (Gélineau et al., 2012) et coconstruction des connaissances (Anadón & Savoie-Zajc, 2007). Relativement à la production des savoirs, il n'est pas question d'aboutir à un consensus, mais bien de considérer tous les points de vue comme légitimes, de manière à développer une compréhension élargie du phénomène à l'étude (Godrie et al., 2020). Ce type de recherche comprend et valorise donc la subjectivité, l'intersubjectivité et la construction de savoirs reliés aux perspectives et expériences de chacun (Anadón, 2006). C'est ce qui permet notamment de bien saisir le vécu et la signification que chacun accorde à sa réalité (Anadón, 2007). En général, la RAP favorise l'empowerment et le pouvoir d'agir des co-chercheurs (Anyon et al., 2018 ; Caouette, 2012).

D'un autre côté, dans ce type de recherche, il est également pertinent de noter la participation et la posture particulière de la personne chercheuse, qui, faisant preuve d'une bonne capacité d'écoute ainsi que d'une sensibilité importante, adopte un rôle actif et s'implique dans les discussions (Mayer & Ouellet, 2000).

L'action pour impulser un changement social

En lien avec la finalité liée à l'action, la RAP a aussi pour objectif la mise œuvre d'un changement, d'une transformation, voire d'une amélioration (Morrissette, 2013). À cet effet, une

fois que l'enjeu est étudié et compris, à travers la production de résultats pertinents, crédibles et influents sur le plan social (Godrie et al., 2020), l'aboutissement de ce type de recherche réfère en une action concrète qui répond à des besoins réels identifiés par les personnes concernées (Bettencourt, 2020). Cette transformation de la réalité contribue à réduire les injustices sociales vécues par les populations marginalisées (Godrie et al., 2020). C'est ainsi que la RAP permet de développer des connaissances, mais aussi de faire un pont entre la recherche et l'intervention (Roy & Prévost, 2013) en permettant de tendre vers un changement social (Dolbec & Prud'Homme, 2009).

La RAP avec les jeunes

La RAP avec les jeunes, nommée « Youth Participatory Action Research » en anglais, est un processus collectif qui mise sur l'inclusion de ceux-ci dans la recherche, comme des acteurs à part entière (Bettencourt, 2020). Considérés comme ayant des ressources et des capacités (Bettencourt, 2020), ce type de recherche permet aux jeunes de se sentir « vus et entendus » par les adultes (Anyon et al., 2018). Par ailleurs, misant sur l'empowerment des participants (Anyon et al., 2018), les parties prenantes apprennent et grandissent tout au long de leur engagement dans ce type d'étude (Bettencourt, 2020).

Paradigme de recherche

Souhaitant favoriser l'inclusion des jeunes issus des services de la PJ via un projet de RAP, ce projet s'inscrit dans le courant constructiviste dans lequel les connaissances sont construites à partir des expériences et perceptions des personnes participantes (Dolbec & Prud'Homme, 2009 ; Gaudet & Robert, 2018). En raison du manque de considération de la parole des anciens placés (Stein & Ward, 2021), le courant constructiviste est tout indiqué pour

donner de l'importance à la voix de ces jeunes et au sens que ces derniers donnent à leurs expériences (Dolbec & Prud'Homme, 2009).

Posture de chercheuse

Dans une RAP, la personne chercheuse adopte un rôle actif et s'implique dans les discussions (Mayer & Ouellet, 2000) : elle n'est pas neutre ni objective (Mellos, 2009). C'est dans cette optique que je souhaite expliciter ma posture de recherche. Dans le cadre de mes emplois, en intervention et en recherche, j'ai été témoin et j'ai moi-même participé (parfois de manière consciente et souvent de manière inconsciente) à des pratiques qui mettaient à distance le point de vue des jeunes. Des discussions ouvertes avec des jeunes, des échanges avec des collègues critiques des approches traditionnelles en intervention et en recherche et la lecture de textes écrits par des auteurs se situant à l'extérieur du courant dominant m'ont amenée à remettre en question la manière dominante de traiter les jeunes en recherche. J'entretiens donc un souci et une réflexion constante sur la portée et les conséquences que peuvent avoir mes actions sur la vie de ces jeunes. Je me considère ainsi comme une « chercheuse solidaire » (Piron, 1996) et c'est pourquoi j'opte pour une recherche qui est faite avec les jeunes plutôt que sur les jeunes. Je souhaite, notamment par le biais de cet article, contribuer à faire entendre leurs voix afin que des actions conséquentes en découlent.

Précisions méthodologiques

En début de projet, j'ai souhaité présenter une manière de fonctionner flexible aux jeunes. La proposition de départ visait la mise en place de deux groupes de travail : deux équipes de consultation ainsi qu'un comité exécutif. Dans chacune des équipes de consultation, il y aurait deux porte-paroles ainsi que trois consultants. Le rôle de porte-parole, défini comme « jeune co-chercheur », comprendrait une plus grande implication : aide à la préparation, à l'animation et à

la prise de notes des rencontres et participation aux rencontres de comité. Le rôle de consultant permettrait aux jeunes d'exposer leurs points de vue, de participer aux rencontres et d'échanger avec les autres. Les deux équipes de consultation comprendraient donc tous les jeunes et auraient comme objectif de planifier la journée interactive en mobilisant des moyens comme discuter, échanger et coconstruire. Relativement au comité exécutif, il serait composé des quatre jeunes porte-paroles, d'une étudiante, de deux chercheuses en rotation ainsi que de deux intervenants sociaux. Il aurait comme objectif de revenir sur les contenus soulevés en consultation afin d'approfondir la réflexion de certains éléments et de prendre des décisions.

Après avoir présenté le fonctionnement proposé, les jeunes ont eu l'espace pour discuter, échanger et négocier relativement à ce qu'ils ont nommé : « la structure de gouvernance ». Sur le plan de la participation souhaitée, l'intérêt des jeunes à intégrer le comité et à effectuer des tâches de co-chercheur était très élevé. Donc après discussion ouverte en équipe avec les jeunes intéressés, on a revu la structure de gouvernance. En fait, les échanges nous ont menés vers la conclusion qu'il y aurait deux équipes de quatre porte-paroles en rotation. C'est donc huit jeunes (au lieu de quatre) qui ont eu un rôle de co-chercheur.

Cette structure mobilisée et coconstruite avec les jeunes a été ajustée tout au long du processus selon la réalité terrain vécue. Donc, plusieurs adaptations ont été effectuées, notamment afin de répondre aux enjeux rencontrés par les jeunes ou encore à leurs capacités et besoins individuels. Également, en plus de prendre en compte l'avis des jeunes, cette flexibilité aura permis de rester centré sur le déroulement de la recherche, tel qu'il se produit. Les jeunes ont été impliqués dans toutes les décisions. À cet effet, le comité et les sous-groupes de consultation ont été abolis au cours de l'étude. Afin de tenir compte des absences fréquentes de plusieurs jeunes, nous avons trouvé plus efficace (en termes d'organisation, de temps et de suivi)

et dynamique (dans l'objectif d'avoir plus de personnes présentes aux rencontres et des échanges plus animés) de ramener tous les jeunes dans un seul et même groupe.

Tout au long de cette étude, la co-construction des savoirs a été mise de l'avant. Puisque les idées se construisent les unes à partir des autres, elles « n'appartiennent » pas à personne. C'est pourquoi j'ai fait le choix de ne pas relier les extraits de verbatim à l'ex-placé qui l'a textuellement formulé. Cela permet également de considérer que le discours de certains jeunes peut résumer une synthèse des idées partagées dans le groupe.

Considérations éthiques

Considérant le paradigme de recherche dans lequel ce projet s'inscrit, il m'était évident, que les jeunes devaient être rémunérés pour leur travail. Or, les exigences des comités éthiques demandent de préférer des expressions comme « compensation financière » plutôt que « rémunération » et « salaire ». Cela m'a amenée à réfléchir sur l'impact que peuvent avoir certaines exigences des comités éthiques relativement à la reconnaissance du travail des jeunes et à l'engagement qu'ils peuvent réellement avoir dans un processus de recherche. À cet effet, la propension des comités éthiques à considérer les jeunes comme des « sujets vulnérables » et non pas comme des « partenaires égaux » est une limite importante quant à leur participation en recherche (Alves et al., 2022). Ainsi, dans une optique de réflexion et de discussion, Caldaïrou-Bessette et al., (2017) soulèvent que la mise en place d'un dialogue ouvert serait bénéfique pour « un climat de questionnement authentique sur l'éthique plutôt qu'une dynamique prescriptive » (p.47). Mon mémoire s'inscrit donc dans la poursuite de cette réflexion, qu'il sera nécessaire de poursuivre, concernant les projets menés avec des enfants et des jeunes et les limites des exigences des comités éthiques qui ne sont pas adaptées aux RAP.

Diffusion des résultats

En accord avec les fondements de la RAP, qui vise à produire des résultats pertinents, crédibles et influents (Godrie et al., 2020) et dans l'objectif d'assurer un transfert des connaissances et d'augmenter la portée des résultats de mon mémoire, plusieurs activités de diffusion des résultats ont été effectuées.

D'abord, le premier moyen est le Forum Fénix qui s'est déroulé, le samedi 11 juin 2022, à l'Université du Québec en Outaouais, au campus de Saint-Jérôme. À cela, ce sont ajoutées diverses présentations scientifiques, académiques, pour la formation de futurs intervenants et pour sensibiliser le grand public. En effet, le projet de recherche et ses résultats ont été présentés au congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), au congrès de l'ISPCAN, au Forum Fénix, dans des cours de maîtrise à l'université ainsi que lors de la Journée de la recherche en psychoéducation. Il est également possible de visionner des séquences du Forum Fénix dans ce vidéo produit pour augmenter la portée des résultats : <https://www.youtube.com/watch?v=ddvcw8bQsOw>. Il est à noter que dans la majorité des activités de mobilisation des connaissances, les jeunes de l'étude ont participé à la diffusion des résultats. Finalement, préférant la rédaction d'un mémoire par article, j'ai soumis mon article dans une revue thématique sur l'inclusion des jeunes de la diversité.

ARTICLE SCIENTIFIQUE²

² Article soumis à la Revue Jeunes et Société le 15 janvier 2023

TITRE : Favoriser l'inclusion des jeunes en transition à la vie adulte : la situation des ex-placés par la DPJ

RÉSUMÉ :

Les jeunes issus des services de la Protection de la jeunesse (PJ) seraient plus vulnérables au moment de leur transition vers la vie adulte (Goyette et al., 2019b). Bien que la participation des jeunes soit, dans le discours, plus encouragée, ceux-ci ont rarement un rôle actif dans la construction des savoirs (Mayne et al., 2018). Or, les jeunes issus de la PJ aimeraient partager leur point de vue sur leur situation et les décisions qui les concernent (van Bijleveld et al., 2020). Cette recherche-action participative (RAP) avec 9 anciens placés par la DPJ, âgés de 18 à 32 ans, a mené à la création d'un événement par, pour et avec : le Forum Fénix. Cet article poursuit deux objectifs (1) identifier les principaux obstacles et difficultés d'inclusion évoqués par les jeunes et (2) décrire en quoi la participation à cette RAP contribue à l'inclusion des jeunes participants, notamment dans des contextes scolaire et professionnel. Durant l'étude, les jeunes ont identifié des enjeux systémiques faisant obstacle à leur inclusion durant leur passage à la vie adulte. Leurs réflexions, corroborées par nos observations, indiquent que la participation à ce projet peut faire émerger des compétences, favoriser le pouvoir d'agir, augmenter le sentiment d'appartenance et de valorisation, entretenir un sentiment d'espoir et stimuler le désir d'aider. Nous sommes d'avis qu'un projet de ce type contribue à l'engagement citoyen des jeunes tout en servant de levier pour soutenir leur inclusion.

Mots-clés : Protection de la jeunesse ; Transition à la vie adulte ; Recherche-action participative ; Inclusion ; Jeunes.

1. Problématique : une transition à la vie adulte plus difficile pour les jeunes issus des services de la PJ

Les jeunes issus des services de la PJ sont consensuellement décrits comme présentant plus de difficultés que leurs pairs au cours de la transition à la vie adulte. De façon générale, la prévalence des troubles de santé mentale est plus élevée chez ces jeunes (Stein & Ward, 2021). Ils sont davantage à risque de présenter des symptômes s'apparentant au trouble dépressif (Yoon et al., 2019), aux troubles anxieux et au trouble de stress post-traumatique (Xie et al., 2014). Ils sont également plus à risque d'avoir des idées suicidaires (Hamilton et al., 2015), de décrocher de l'école (Goyette et al., 2019a) et d'avoir une faible scolarisation (Goyette & Frechon, 2013). De plus, à la sortie de leur placement, le risque qu'ils se retrouvent dans une situation de précarité économique est élevé (Shaw et al., 2020) ce qui nuit, par le fait même, à la poursuite de leurs études (CSDEPJ, 2021). Ils font également face à divers enjeux sur le plan professionnel (Stein & Ward, 2021). Par exemple, ils sont à risque d'avoir de la difficulté à décrocher un emploi (Stein & Ward, 2021) ou d'occuper un poste « peu rémunéré et valorisant » (Goyette et al., 2019b, p.469). Les anciens placés sont plus nombreux, que les jeunes issus des milieux normatifs, à bénéficier de l'aide sociale (Sow et al., 2020) et à vivre sous le seuil de la pauvreté (Goyette et al., 2019b ; Xie et al., 2014). Plusieurs d'entre eux vivent de l'instabilité résidentielle où le taux d'épisode d'itinérance est très élevé (Hokanson et al., 2019). C'est plus du tiers des anciens placés qui expérimentent un ou plusieurs épisodes d'itinérance dans les années suivant leur transition à la vie adulte (Goyette et al., 2022). Ces jeunes sont également plus à risque de développer un trouble d'usage des substances (Keller et al., 2010), d'adopter des conduites délictuelles (Wolff & Baglivio, 2017), d'être arrêtés et possiblement incarcérés (Crawford et al.,

2018). Également, les filles sont plus nombreuses à faire l'expérience de grossesses précoces (Sow et al., 2020) ou non désirées (Hokanson et al., 2019).

1.1. La lecture de leur situation sous l'angle du concept d'inclusion

Lorsqu'on regarde ce portrait dressé des jeunes issus de la PJ, on peut les considérer comme des jeunes « vulnérables ». En adoptant cette lecture, on vient individualiser la problématique en considérant d'emblée que les facteurs de risque leur appartiennent et qu'ils sont responsables de cette situation. On peut ainsi questionner la vulnérabilité de ces jeunes en adoptant une lecture plus systémique, en s'intéressant à comment ou « en quoi une personne est vulnérable » (Alwang et al., 2001, p.29). Il semble donc pertinent de se pencher sur ce qui vulnérabilise ces jeunes. À ce propos, divers mécanismes en place dans le système de la PJ, que nous aborderons comme les obstacles à l'inclusion des anciens placés, n'offrent visiblement pas les mêmes chances à ces jeunes. Ce faisant, en référant au concept d'inclusion, qui fait appel à l'égalité des chances (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, 2017) et qui invite à questionner les mécanismes pouvant créer des sentiments « d'incertitude, d'impuissance et d'insécurité » (Richard & Reversé, 2022, p.29), on peut conceptualiser la vulnérabilité des anciens placés non pas comme étant une caractéristique personnelle (Gilson, 2014), mais bien comme un « processus social » pouvant faire obstacle à leur inclusion (Roy, 2008).

Dans cet article, nous choisissons d'adopter la seconde lecture, sous l'angle du concept d'inclusion, et de considérer d'abord les possibilités et lacunes de l'environnement des personnes afin de mieux comprendre les opportunités et obstacles qui se présentent dans leur cheminement vers l'inclusion.

1.1.1. Différents obstacles à l'inclusion des jeunes PJ soulevés dans la littérature

Quand on s'attarde au parcours des jeunes adultes issus des services de la PJ, on est témoin des « différences » et des « inégalités » avec lesquelles ils doivent composer (Goyette & Frechon, 2013). De façon générale, les études abordent le profil de vulnérabilité de ces jeunes en faisant état des situations de précarité qu'ils sont à risque de rencontrer (Hernandez & Lee, 2020). Or, peu d'études se penchent sur l'analyse des motifs systémiques pouvant contribuer à leur profil de vulnérabilité et, par la bande, aux défis qu'ils pourraient être à risque de rencontrer. À ce sujet, Doucet (2021), indique que les « situations préjudiciables » rencontrées par les jeunes, lors de leur transition, sont favorisées par « les inégalités législatives et systémiques » présentes dans nos services. Ainsi, les expériences d'adversité vécues durant le placement, comme les nombreux changements de milieu de vie (Goyette et al., 2019a), sont susceptibles de vulnérabiliser les jeunes (Sow et al., 2020) et de nuire à leur réussite au moment de leur passage à la vie adulte (Stein & Ward, 2021).

On peut qualifier la transition vers la vie adulte des jeunes issus de la PJ comme étant abrupte et accélérée (Goyette et al., 2019a ; Stein & Ward, 2021). Cela s'explique notamment par le fait que l'atteinte de leur majorité signe généralement la fin des services et le départ du milieu de vie au sein duquel ils ont grandi (Goyette et al., 2019b). Ils doivent ainsi assumer des rôles et responsabilités liées à la vie adulte rapidement et soudainement à l'âge de 18 ans (Marcotte et al., 2019) sans se sentir suffisamment outillés (Singer & Berzin, 2015). Ils deviennent donc des adultes en ayant un niveau d'autonomie plus faible que les autres jeunes (Sow et al., 2020). Certains programmes d'intervention ont été mis en place au Québec pour faciliter la sortie des centres de réadaptation. Par exemple le Programme Qualification Jeunesse (PQJ) a comme objectifs de préparer les jeunes à la vie adulte, de les amener à obtenir une qualification permettant le début d'une carrière et de leur permettre de développer un réseau social. Toutefois,

il semble que les critères d'admissibilité sont tellement restrictifs que la majorité des jeunes n'y ont pas accès (Doucet, 2021). Ces derniers ne reçoivent donc pas la préparation nécessaire (Goyette et al., 2019b) ni le soutien adéquat pour transiter positivement vers la vie adulte (CSDEPJ, 2021).

On peut également se questionner sur les lacunes entourant la mise en place d'un filet de sécurité pour les jeunes placés. D'abord, ces jeunes qui ne bénéficient pas d'un soutien lors de leur transition tendent à percevoir ce changement dans leur vie comme étant négatif (Häggman-Laitila et al., 2018). Pour certains, le réseau familial est davantage une source de stress que de soutien (Rutman & Hubberstey, 2016). Or, plusieurs enjeux organisationnels influencent le soutien qui est offert aux jeunes. Par exemple, le roulement de personnel et la charge de travail élevée font en sorte que les intervenants ont de la difficulté à établir un lien de confiance avec les jeunes (Hiles et al., 2014). À l'inverse, pour les intervenants qui ont établi une alliance, la coupure relationnelle qui s'effectue au moment de la transition ne tient pas compte du désir du jeune qui souhaite parfois maintenir la relation (Häggman-Laitila et al., 2018). De façon générale, plusieurs jeunes ne bénéficient pas d'un soutien adéquat pour les aider à accomplir les responsabilités reliées à la vie adulte comme se trouver un appartement, faire un budget, s'insérer sur le marché du travail ou encore poursuivre ses études. Ils doivent s'acquitter de ces tâches par eux-mêmes de façon indépendante (Höjer & Sjöblom, 2014). Par ailleurs, en raison des changements de milieux de vie fréquents, certains jeunes n'arrivent pas à se créer un réseau de soutien pérenne dans le temps (Crawford et al., 2018 ; Singer & Berzin, 2015). Ainsi, bien que le soutien social et familial soit considéré comme étant essentiel pour les jeunes vulnérabilisés (Collins et al., 2010), à la sortie de leur placement, plusieurs vivent un manque à cet égard (Goyette & Frechon, 2013) et certains rencontrent une situation d'isolement (Robin, 2012).

À la sortie de leur placement, les questionnements identitaires présents peuvent entraîner un sentiment de confusion qui peut, à son tour, amener les jeunes à anticiper le jugement négatif relativement à leur « statut d'ancien placé » ou encore, aux étiquettes potentielles de « jeunes vulnérables » (Hiles et al., 2014). C'est à travers le regard d'autrui qu'ils ressentent la stigmatisation à leur égard (Robin, 2012), sentiment qu'ils peuvent traîner pendant longtemps (Astoyanc, 2005, cité par Stepanova & Hackett, 2014) et qui favorise le développement d'une faible estime de soi (Yoon et al., 2019). Bien que la stigmatisation (Robin, 2012), l'exclusion sociale et la marginalisation sont des expériences fréquemment vécues par ces jeunes (Stepanova & Hackett, 2014), peu d'études se penchent sur le vécu expérientiel des anciens placés en regard de ces éléments.

Également, ces jeunes ont peu d'occasions pour exercer leur autonomie (Harder et al., 2020) et peu de pouvoir sur les décisions les concernant (Stein & Ward, 2021). À cet égard, plusieurs conditions organisationnelles en PJ font obstacle à l'implication des jeunes. L'état d'urgence dans lequel travaillent les intervenants (Lacroix, 2016) de même que le manque de connaissances des intervenants en matière de psychologie de l'enfance, de droits des enfants ainsi que du processus judiciaire en général (Bardaxoglou et al., 2020 ; Paré & Bé, 2020) en sont des exemples. De plus, certains ont tendance à opposer les concepts de protection et de participation de l'enfant (Harder et al., 2020). La protection revêt souvent un caractère paternaliste qui laisse peu de place à l'autonomie (Bardaxoglou et al., 2020 ; Paré & Bé, 2020). Cette conception amène inévitablement un risque de « tokénisme », c'est-à-dire une tendance à solliciter l'expression des jeunes, mais sans accorder le sérieux nécessaire à leur point de vue pour qu'il ait une influence sur les décisions et actions qui les concernent (Seim & Slettebø, 2011). Ainsi, bien souvent parce qu'ils sont jugés « vulnérables » et dans une visée protectrice,

les jeunes placés sont exclus des discussions et ont ainsi peu à dire sur les décisions qui sont prises à leur égard (Paré & Bé, 2020). Ce manque de participation serait un obstacle à la préparation à la vie adulte autonome (Paulsen, & Berg, 2016) et les amènerait à avoir de la difficulté à faire des choix à l'âge adulte (Robin, 2012). Ainsi, n'étant pas en mesure d'adopter un rôle actif dans leur propre vie et étant dépourvus de leur pouvoir d'agir, ils s'en retrouvent vulnérabilisés (Dupuis & Mann-Feder, 2013).

De façon générale, les études recensées mettent l'accent sur les difficultés individuelles des anciens placés. Certaines de ces études (Crawford et al., 2018 ; Hernandez & Lee, 2020 ; Wolff & Baglivio, 2017) utilisent des données administratives colligées par l'institution ce qui ne permet pas de sonder, de manière directe et ouverte, le point de vue des personnes concernées pour identifier les difficultés auxquelles elles font face. Ce type de recherche démontre une tendance adulto-centrée dans laquelle la parole de l'adulte est celle qui prime (Rouyer, et al., 2020) et où la voix, l'expérience et les savoirs des jeunes ne sont pas inclus ni considérés (Bettencourt, 2020). Dans d'autres recherches (Collins et al., 2010 ; Hokanson et al., 2019 ; Shaw et al., 2020) des entretiens individuels ont été menés ce qui permet de mettre en évidence le point de vue des jeunes. Bien qu'intéressantes, ces études ne permettent pas aux jeunes de réfléchir de manière collective à leur expérience.

... Ces savoirs restent des élaborations individuelles et c'est à partir de leur confrontation avec ceux de personnes qui ont vécu la même expérience et de leur réélaboration collective qu'on parlera de savoirs d'expérience partageables, susceptibles d'enrichir l'activité et les savoirs des professionnels de l'accompagnement de ces publics (Pépin, 2022, p. 30).

Peu d'études ont généré une participation collective des anciens placés laquelle permet aux jeunes de co-construire des savoirs à travers le dialogue ainsi que d'exercer une influence sur les pratiques leur étant destinées (Seim & Slettebø, 2011).

1.2. Pour une approche participative avec les jeunes en PJ

Le portrait brossé montre la nécessité de mobiliser une approche participative auprès des jeunes issus des services de la PJ (Lacroix, 2016). Il s'agit notamment de permettre aux jeunes concernés de participer à la réflexion et à l'élaboration de pratiques destinées à faciliter leur transition vers l'âge adulte. Mettant en avant-plan et valorisant le vécu des jeunes (Doucet et al., 2022), cette approche permet, en partant de leur point de vue et de leur savoir expérientiel, d'améliorer la compréhension des enjeux auxquels ils font face (Seim & Slettebø, 2011) et d'améliorer ainsi les pratiques (Lacroix, 2016). Plus largement, elle souhaite contribuer au développement de leur confiance en soi (CSDEPJ, 2021), de leur pouvoir d'agir (Anyon et al., 2018), de leur capacité de leadership et de résilience tout en favorisant l'acquisition de compétences et de capacités (Lovrod et al., 2016).

Dans les faits, les jeunes se voient encore trop souvent soumis à des approches paternalistes (Bröstrom, 2012 ; Sallé & Dion-Fortin, 2021) et il existe peu de connaissances sur les facilitateurs et obstacles d'une approche participative ainsi que sur la façon de soutenir concrètement leur participation. La participation des jeunes à une RAP serait bénéfique et leur permettrait d'évoluer sur le plan personnel, de faire des apprentissages (Anyon et al., 2018 ; Bettencourt, 2020), de reconnaître qu'ils font une différence (Flynn et al., 2015) et pourrait permettre de lever certains des obstacles d'inclusion auxquels ils font face afin de faciliter leur transition vers la vie adulte.

1.2.1. Objectifs de recherche

La présente étude souhaite donc contribuer à une meilleure inclusion des jeunes, via une RAP. Plus précisément, en prenant appui sur une participation collective des anciens placés, ce projet de recherche vise à (1) identifier les principaux obstacles et difficultés d'inclusion des jeunes et (2) décrire en quoi la participation à cette RAP peut contribuer à favoriser l'inclusion des jeunes issus de la PJ, notamment dans des contextes scolaire et professionnel.

2. Méthodologie

Une approche de RAP, promouvant le respect des droits de participation des individus en favorisant la prise de parole des personnes généralement exclues (Gélineau et al., 2012), a été mobilisée pour le projet. Cette recherche a donc été réalisée « avec » les jeunes, plutôt que « sur » ceux-ci, en laissant de côté les rapports hiérarchiques qui organisent généralement les relations chercheurs-participants (Bröstrom, 2012 ; Godrie et al., 2020). Les jeunes ont été inclus dans l'ensemble des étapes de la recherche, en plus d'être considérés et d'agir comme co-chercheurs (Doucet et al., 2022 ; Gélineau et al., 2012). La RAP souhaite produire des résultats qui sont pertinents, crédibles et qui ont une influence sur le plan social en plus d'aider concrètement à diminuer les injustices vécues par les personnes et d'augmenter le pouvoir d'agir des participants (Godrie et al., 2020). Les résultats d'une RAP se présentent ainsi généralement sous forme d'action. La mise sur pied du Forum Fénix est ici un des principaux résultats générés par cette recherche.

2.1. Considérations éthiques

Ce projet de recherche a obtenu sa certification éthique du comité d'éthique de l'Université du Québec en Outaouais. Tous les participants ont consenti à participer à ce projet et ont signé un formulaire à cet effet.

2.2. Recrutement et descriptions des participants

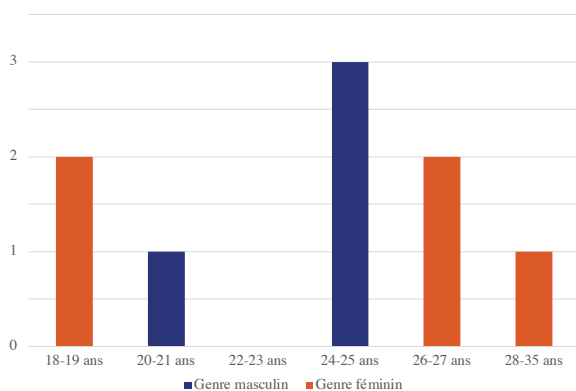
2.2.1. Recrutement

Le recrutement s'est fait par le biais de jeunes qui sont membres particulièrement actifs de regroupements d'anciens placés. Ils ont été en mesure de rejoindre d'autres jeunes en plus de nous guider vers des modalités de communication plus adaptées pour s'adresser eux : utilisation de la plateforme « Messenger » et priorisation de l'envoi de messages directs et personnalisés. Cela nous a permis de recruter quatorze participants pour les trois premiers groupes de discussion focalisée. À la suite de ces groupes de discussion, cinq participants ont quitté et un total de neuf jeunes ont participé au projet.

2.2.2. Description des participants

Parmi les neuf participants, tous francophones, quatre personnes s'identifient au genre masculin et cinq s'identifient au genre féminin. La figure 1 illustre l'âge et le genre des participants. Sept participants proviennent de Montréal et ses environs (Rive-Sud et Rive-Nord) et deux sont de la région de Québec. Tous les participants ont vécu au moins un placement dans les services de PJ et certains ont subi plusieurs déplacements. Quatre jeunes ont connu un placement en famille d'accueil et les cinq autres ont vécu un placement en centre de réadaptation et/ou en ressource intermédiaire.

Figure 1

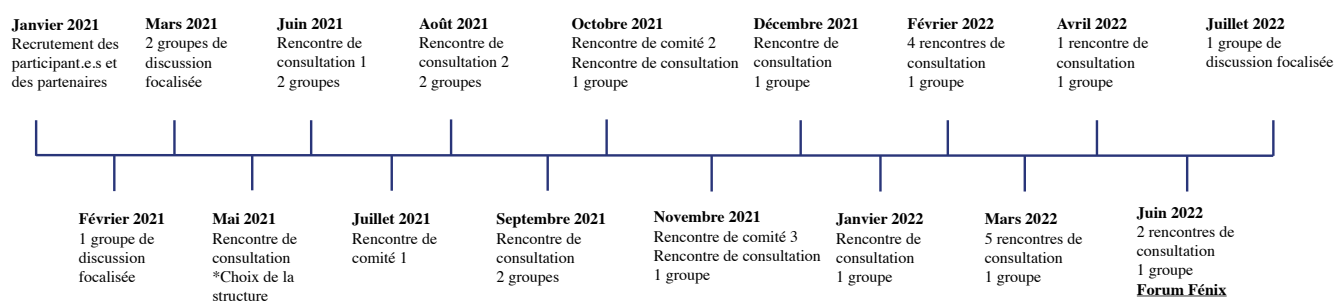


2.1. Procédures et collecte de données

En début de projet, une structure de fonctionnement flexible a été présentée aux jeunes. Au fil des échanges, cette structure a été adaptée pour répondre à leurs réalités, besoins et capacités (p.ex. : absentéisme fréquent, manque de mobilisation de certains porte-paroles, départ d'un porte-parole). Au final, c'est neuf jeunes, une étudiante-chercheuse, trois chercheuses et deux intervenants psychosociaux qui ont participé à différents groupes de travail (consultation et comité exécutif).

Toutes les rencontres ont été co-animées par les jeunes, en rotation, ainsi que par l'étudiante-chercheuse responsable du projet. Les personnes qui animaient la rencontre étaient également chargées de la prise de note. Pour leur participation aux rencontres, les jeunes obtenaient une compensation financière. Toutes les rencontres ont duré approximativement deux heures et ont eu lieu en visioconférence (plateforme Zoom). Étalés sur 17 mois (février 2021 à juillet 2022), trois groupes de discussion focalisée préalables au projet, vingt-trois rencontres de travail (comité exécutif et consultation) ainsi qu'un groupe de discussion focalisée post-forum ont eu lieu. La figure 3 schématise la ligne du temps de la réalisation de cette recherche.

Figure 2



Les données ont été récoltées durant les groupes de discussion focalisée préalables et post-forum ainsi que durant les rencontres de travail (comité et consultation). Les trois rencontres de discussion focalisée préalables ont permis d'identifier les difficultés d'inclusion rencontrées

au moment de la transition à la vie adulte, de réfléchir aux thématiques importantes à prioriser pour le Forum et de co-construire une structure de fonctionnement pour le projet. Concernant les rencontres de travail, les thématiques de discussion ont été développées au fur et à mesure de l'avancement du projet. Finalement, la rencontre de discussion focalisée post-forum, signant la fin du projet de recherche, a permis de récolter des données sur le senti des jeunes à la suite du Forum Fénix et sur les apprentissages et réflexions réalisés tout au long de cette étude. Par ailleurs, l'étudiante-chercheuse a tenu un journal de bord afin d'y noter des réflexions, idées, notes descriptives, théoriques et méthodologiques (Baribeau, 2005) ainsi que des observations libres participantes. L'utilisation du journal de bord a permis une description continue de l'avancement du projet de recherche (Baribeau, 2005). Également, toutes les rencontres effectuées ont été enregistrées sur bande audio.

2.2. Analyse des données

2.2.1. Analyse thématique

L'analyse des données a débuté par l'écoute des enregistrements audios de toutes les rencontres effectuées. Cela a permis d'apporter des précisions aux notes déjà prises pendant les rencontres, notamment en ajoutant des extraits de verbatim. Plusieurs lectures du corpus des données ont permis de procéder à une réduction des données ainsi que de cibler les thèmes récurrents en utilisant le mode d'inscription sur fiche. Comme décrit par Paillé et Mucchielli (2016), il s'agit de garder les notes des rencontres telles quelles en écrivant les thèmes qui ressortent dans un fichier distinct. Nous avons procédé par une thématization en continu où les thèmes ont été identifiés, regroupés, fusionnés et hiérarchisés au fil de l'avancement du projet (Paillé & Mucchielli, 2016). Au même moment, nous avons également ajouté des extraits de verbatim aux thèmes existants. En passant à travers tout le matériel récolté (notes, enregistrement

audio, journaux de bord), nous avons fait ressortir les principales thématiques, notées dans un fichier à part, pour ensuite y adjoindre des extraits de verbatim et de notes d'observation.

3. Résultats et discussion³

Les difficultés d'inclusion rencontrées au moment de la transition vers la vie adulte ainsi que les principaux obstacles soulignés par les anciens placés au courant de leur participation à ce projet (objectif 1) seront d'abord présentés. Ensuite, la contribution que l'utilisation d'une approche participative peut avoir sur l'inclusion des jeunes issus de la PJ (objectif 2) sera abordée.

3.1. Les principales difficultés d'inclusion

Les jeunes confirment les difficultés d'inclusion, abordées dans la littérature, qu'ils rencontrent au moment de la transition vers la vie adulte. Les multiples situations de précarité touchent les sphères scolaire, financière, professionnelle et résidentielle. Nous observons un certain cercle vicieux où, en plus d'être concomitants, alimentés les uns par les autres et difficiles à éviter, ces enjeux d'inclusion nuisent considérablement à la participation citoyenne des ex-placés ainsi qu'à leur insertion scolaire et professionnelle.

3.1.1. La précarité scolaire

Plus souvent qu'autrement, ces jeunes se retrouvent avec une très faible scolarisation. À cet égard, certains d'entre eux présentent des difficultés notables sur le plan de la concentration, mais aussi de la compréhension et de la lecture. Ces éléments ont eu des impacts somme toute considérables sur leur capacité de participation à ce projet de recherche. Lorsqu'on interroge les ex-placés au sujet du faible taux de diplomation, ils indiquent « [qu']on ne soutient pas les jeunes

³ En cohérence avec cette idée de *générativité* proposée par Proulx (2019), faisant référence à « ce que les recherches génèrent » (p. 63), notamment en termes d'idées et pistes de réflexion, nous avons décidé de présenter les résultats et les éléments de discussion dans une même section.

à terminer leurs études secondaires ». Ces derniers indiquent qu'il faudrait « mettre plus de programmes pour assurer cet accès aux jeunes et les soutenir ». De plus, des facteurs comme l'âge de l'enfant au premier placement, le milieu de placement et la stabilité ou l'instabilité vécue au cours de l'enfance et de l'adolescence auraient un impact sur la scolarisation de ces jeunes (Goyette et al., 2019a). À l'inverse, une scolarisation plus élevée semble être un facteur de protection en agissant comme levier permettant le développement des connaissances et des compétences, mais aussi en amenant l'individu à mieux se connaître et se construire sur le plan personnel. Par exemple, une jeune mentionne : « moi je l'avais terminé (diplôme d'études secondaires), faque c'est quelque chose qui m'a vraiment aidé dans la vie ». Alors que l'obtention d'un diplôme est positivement associée à l'adoption d'un mode de vie sain ainsi qu'à un meilleur engagement citoyen (Ma et al., 2019), il est questionnable que l'accès à la scolarité soit autant complexe pour les jeunes placés. En effet, au moment du passage à la vie adulte, la poursuite des études devient peu envisageable pour plusieurs d'entre eux qui se retrouvent dans une situation économique précaire. Pour certains, l'insertion sur le marché du travail devient la seule avenue possible pour assurer la réponse à leurs besoins de base.

Quand t'arrives à 18 ans tu dois faire un choix entre aller travailler ou aller à l'école parce que tu dois subvenir à tes besoins : payer ta nourriture, ton logement et tout. Faque souvent tu décides d'aller travailler pour avoir plus de revenus.

3.1.2. La précarité financière

Les ex-placés indiquent avoir un faible revenu et certains disent se retrouver en situation de « pauvreté ». Ceux qui bénéficient de l'aide sociale rapportent que la gestion des finances est

complexe, puisqu'ils reçoivent leur argent une seule fois par mois. Cela les amène à devoir budgéter, sans avoir acquis les connaissances et les compétences pour le faire durant leur placement. Ainsi, en plus de composer avec ces enjeux financiers qui ne leur permettent pas toujours de subvenir à leurs besoins, ils font face à des dilemmes où ils tentent, à travers le regard des autres, d'échapper au stigma. « J'ai préféré pas nuire à ma cote de crédit que manger pendant longtemps. Ma priorité c'était payer mes factures, car je savais que je serais jugé là-dessus ». Certains jeunes font face à des défis d'inclusion supplémentaires, par exemple, en n'ayant pas de compte de banque. Durant l'étude, cela nous a amenés à devoir mobiliser d'autres moyens pour la remise des compensations financières.

3.1.3. La précarité professionnelle

En plus de devoir intégrer rapidement le marché du travail pour contrecarrer leurs difficultés financières, les anciens placés rapportent avoir peu de soutien pour le faire. « On sait pas comment faire ni où aller ». Ils évoquent également ne pas avoir appris à rédiger un curriculum vitae. De plus, ils indiquent que trouver un emploi est une tâche difficile pour un ancien placé et que beaucoup d'entre eux se retrouvent sans travail. En plus d'être influencée par la faible préparation que ces jeunes reçoivent lors de leur placement, par la précarité scolaire ainsi que par la stigmatisation présente à leur égard, la précarité professionnelle est aussi reliée à la précarité résidentielle. Par exemple, certains jeunes, en situation d'itinérance, n'ont pas d'adresse ni de numéro de téléphone à donner à leur employeur ou futur employeur. N'étant pas en mesure de trouver un emploi, cela contribue à leur précarité plus largement.

3.1.4. La précarité résidentielle

Les jeunes soulèvent le haut risque d'expérience d'un ou de plusieurs épisodes d'itinérance par les jeunes issus de la PJ. Selon eux, c'est la moitié des jeunes sortant d'un

placement qui se retrouvera dans la rue à un moment donné. Dans leur rapport sur l'Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP), Goyette et al. (2022) soulèvent que plus du tiers des anciens placés vivront au moins un épisode d'itinérance dans les années suivants leur placement. Les jeunes de notre étude ont évoqué les nombreux « va-et-vient » où ils oscillent entre des situations d'hébergement (p.ex. : par leur entourage, dans une ressource, de façon autonome) et des situations d'itinérance. À cet effet, ils soulèvent le manque de services et de ressources pour soutenir les jeunes dans la rue. Par ailleurs, en plus de faire face aux enjeux présents à l'effet de se trouver un logement (p.ex. : stigmatisation, absence de références, dossier de crédit de mauvaise qualité, coût des appartements), plusieurs doivent déménager fréquemment puisqu'ils rencontrent des difficultés (p.ex. : paiement du loyer, conflit avec le propriétaire).

3.1.5. La vulnérabilité et la précarité : quelles conceptions ?

Objectivement et en concordance avec la littérature recensée, quand on considère les difficultés préalablement présentées et soulevées par les jeunes, on comprend que les anciens placés sont davantage vulnérabilisés et qu'ils rencontrent plus de situations de précarité que leurs pairs provenant de milieux normatifs. Or, nous considérons que la problématique de la transition à la vie adulte des ex-placés doit être considérée bien plus largement qu'en questionnant leurs capacités, compétences et situations de vie individuelles.

Dans un premier temps, concernant la vulnérabilité, à l'inverse de faire référence à un groupe de personnes en difficultés, à la « fatalité » ainsi qu'à « l'échec », il semble intéressant de l'aborder comme une condition « universelle » (Fineman, 2008) où toute personne vivra à certains moments de sa vie des épisodes de vulnérabilité de différentes intensités (Cole, 2016). De plus, en conceptualisant la vulnérabilité comme une condition et non pas comme un statut, on est en mesure d'adopter un autre angle de vue pour analyser et comprendre les inégalités

rencontrées (Cole, 2016), par exemple en questionnant le rôle des services et instances politiques. Ainsi, dans les faits, quand on s'attarde aux éléments que les anciens placés rapportent, on comprend que leur « vulnérabilité » est le résultat d'un cumul de difficultés et d'obstacles systémiques présents dans les services et institutions de la PJ.

Dans un second temps, Gilson (2014) souligne que les personnes qui ne sont pas privilégiées (p.ex. les personnes marginalisée ou minorisée, les personnes en situation d'handicap ou de pauvreté), feront davantage l'expérience de la précarité. En effet, puisque nos cadres référence dominants attribuent moins de valeur et d'importance à leur situation, les instances politiques et gouvernementales offriront un soutien qui ne permet pas de corriger les inégalités sociales dont elles font les frais. Elles demeureront les « précaires » qui sont la cible de services à visée normalisante.

Ainsi, dans une optique d'alimenter les réflexions sur la transition à la vie adulte des anciens placés, nous considérons important de miser sur une compréhension élargie afin d'explorer comment le système actuel de la PJ contribue à vulnérabiliser les jeunes placés et anciens placés. Ainsi, nous souhaitons nous attarder aux obstacles que ces derniers rencontrent pour décrire en quoi le système les amène à rencontrer des situations de précarité et pourquoi celles-ci se perpétuent à travers le temps.

3.2. Les principaux obstacles à l'inclusion

Dans cette optique, quand on demande aux ex-placés de définir, dans leurs mots, le passage à la vie adulte, ils nomment : « perte de repères », « période stressante qui fait peur », « saut dans le vide » et « sevrage de l'enfance ». Ils évoquent également qu'avant de quitter leur placement, ils appréhendaient de manière négative cette transition en ressentant de la « peur », de « l'impuissance », du « stress » et de « l'inquiétude ». À partir d'une lecture systémique de leur

situation, nous présenterons les obstacles soulevés par les jeunes qui les amènent à être plus à risque de rencontrer des situations d'exclusions, et donc, à avoir de la difficulté à faire preuve d'engagement citoyen notamment.

3.2.1. Un système inadapté et vulnérabilisant

Nous ramenant aux enjeux organisationnels, les jeunes ont évoqué à quel point les services de la PJ, ne sont pas adaptés à leurs besoins et ne répondent pas toujours à leur intérêt. Parallèlement, comme le soulève le rapport de la CSDEPJ (2021), afin qu'ils répondent aux besoins des jeunes et qu'ils respectent leurs droits, les centres de réadaptation doivent être revus sous plusieurs angles : « des lieux physiques en passant par les pratiques cliniques, la socialisation, la santé physique, l'éducation, sans oublier une plus grande participation et un meilleur respect des droits des jeunes et de leur famille. » p.244. Or, il demeure que grandir « enfermé » dans un milieu institutionnel en se sentant en « prison » par l'aspect de « carcéralité » du centre de réadaptation (Sallée & Tschanz, 2018) ne favorise pas le développement de l'autonomie (Lacroix et al., 2020) et ne représente pas un environnement optimal permettant de favoriser un sain développement chez les enfants et adolescents. C'est aussi pourquoi la CSDEPJ (2021) dédie un chapitre complet à l'importance « d'humaniser les services » (p.241).

Ajoutons à cela que l'organisation actuelle des services n'est pas centrée sur la réponse aux besoins des jeunes et de leur famille. En effet, le travail majoritairement en silo, mais aussi « le manque de fluidité dans les trajectoires de services » et les « évaluations à répétition » sont des éléments qui nuisent à la collaboration (CSDEPJ, 2021) et qui alourdissent le processus d'intervention. À cet égard, en faisant référence aux nombreux intervenants ayant différents rôles et mandats qu'il avait autour de lui lorsqu'il était placé, un jeune mentionne « il y a trop de monde autour de moi, mais personne pour m'accompagner ». Également, pour les anciens

placés, la confidentialité leur a plus souvent nuit qu'apporté bénéfice : « ça [la confidentialité] envahit les instances et rend la collaboration impossible ». Par ailleurs, le changement d'intervenants est un enjeu majeur et de plus en plus présent, tout en étant très marquant pour ces jeunes. Durant leur placement, ces derniers qualifient ce problème « d'inhumain » en précisant qu'ils gardent le souvenir douloureux d'avoir dû « répéter leur histoire pour une énième fois ». Selon eux, ce roulement de personnel leur a porté préjudice en influençant leur capacité à créer des liens de confiance, mais aussi en les amenant à anticiper et craindre l'abandon : « si je prends sa main est-ce qu'il va me lâcher ? ». Plusieurs jeunes racontent les nombreux changements d'intervenants auxquels ils ont dû faire face ainsi que les raisons rattachées : maternité, dépression, retraite, ancienneté (se faire supplanter). Bien que ces motifs soient somme toute valables, pour ces jeunes l'impact reste le même : « tu veux pas t'attacher à ces gens-là, car ils vont partir de toute façon ».

Par ailleurs, certains abordent également la culture organisationnelle actuelle qui, involontairement, favorise l'adoption de pratiques inadaptées et stigmatisantes. Par exemple, plusieurs ex-placés sont restés marqués de l'usage des salles d'isolement, des fouilles à nue, des portions alimentaires restreintes ou encore de l'usage de certains qualificatifs qu'ils ont entendu pour les décrire : « tannant », « délinquant » ou encore « perte totale ». Le recours à ce type de pratiques oppressives, par les intervenants, est compris dans un ensemble d'actions induites et supportées par la structure organisationnelle (Hulko et al., 2017). Évidemment, cela nous amène à nous questionner sur la place et l'importance accordée à la pratique réflexive par les intervenants de la PJ, qui nous semblent un élément central dans la mobilisation de pratiques anti-oppressives. Également, certains anciens placés semblent conscients du manque d'autonomie des intervenants qui ont peu d'espace pour naviguer à l'intérieur de ces institutions.

« Les éducateurs dans le système sont attachés à des règlements et à ce qu'ils doivent suivre. On [les jeunes placés] n'est pas les seuls à être dans un cadre réglementaire ». Une autre jeune indique que « les intervenants sont victimes du réseau dans lequel ils sont ». N'étant pas adaptée, la structure du système contribue à vulnérabiliser les jeunes placés en les amenant à développer une aversion envers l'aide offerte, à refuser les services et donc à « se débrouiller seul » au moment de la transition vers la vie adulte.

3.2.2. Des conditions de placement favorisant la stigmatisation et la revictimisation

Pendant leur placement, les jeunes indiquent s'être sentis considérés et traités comme des « délinquants » et « des jeunes à problème ». Or, pour plusieurs, ils étaient placés en raison de maltraitance ou risque de maltraitance. À cet égard, les jeunes ajoutent « [qu']ils [les intervenants] ne savent pas faire la différence entre les vrais et les pas vrais délinquants ». Il s'agit d'une image importante à déconstruire, notamment afin d'éviter l'effet pygmalion « t'es pas délinquant, mais tu le deviens », mais aussi, car il faut de toute évidence « les voir [les enfants] comme des victimes plutôt que des criminels ».

À la sortie de leur placement, les jeunes indiquent devoir se construire en étant conscients du regard négatif que la société porte sur eux. En effet, bien qu'ils aient le souhait d'être considérés comme des « êtres humains » à part entière, ils soulèvent la présence importante de préjugés et de fausses croyances à leur égard. En tant qu'« enfant de la DPJ », ils grandissent avec de nombreuses étiquettes qui les définissent ou encore qui semblent être « collées dans leur front ». Par ailleurs, les jeunes ayant un diplôme d'études supérieures, soit au niveau collégial ou universitaire, s'indignent de l'étonnement dans le visage des gens à qui ils le disent. En fait, ils ressentent que, parce qu'ils sont des ex-placés, la société croit qu'ils ne réussiront pas, voire qu'ils sont voués à l'échec : « Les gens pensent tous qu'on va aller nulle part ». Cette vision

partagée a des impacts sur ces jeunes, qui la ressentent et se retrouvent stigmatisés. Certains iront jusqu'à intégrer ce stigma d'ancien placé, en se définissant par ce qualificatif qui devient alors le socle de leur identité, mais aussi le motivateur et la raison de leur implication, notamment dans ce projet de recherche. En effet, le « désir d'aider mon prochain » prend des proportions importantes pour certains jeunes qui s'impliquent, de façon marquée, dans divers projets entourant les thématiques des services de la PJ. « J'ai espoir qu'on puisse changer les choses pour mes jeunes en arrière. Je dis mes jeunes, parce que les jeunes de la DPJ c'est mes bébés ». Or, leurs implications, lorsque trop nombreuses, peuvent devenir des sources de stress et d'épuisement : « j'essaie de créer une communauté, j'ai vraiment l'impression d'être toute seule dans cette bataille-là » ainsi que des éléments nuisant à leur conciliation avec leur vie personnelle et professionnelle « je m'en mets beaucoup sur les épaules ».

De façon générale, ils évoquent le désir d'être inclus dans une société qui les verrait, non pas comme des anciens de la DPJ qui ont eu un parcours difficile et douloureux, mais bien comme des jeunes adultes ayant des capacités et des compétences : « On est tanné de se faire prendre en pitié. On n'est pas des animaux battus de la SPCA, on est des humains et on veut qu'on nous voie et qu'on nous intègre, avec nos forces ». Or, lorsqu'on tente de les intégrer, comme dans des projets de recherche, ils se sentent, plus souvent qu'autrement, comme « des objets d'études ». Par exemple, ils soulèvent l'enjeu de revictimisation auquel ils doivent faire face lorsqu'ils prennent part à des projets. Bien qu'on leur demande de parler de leur vécu, leurs témoignages ne sont pas nécessairement accueillis avec ouverture et bienveillance. Se sentant invalidés dans leurs propos, les jeunes nous indiquent « on ne nous croit pas ». Ajoutons à cela l'instrumentalisation qu'ils expérimentent, à la fois à partir de leur sentiment d'être utilisé pour

collecter des données, mais aussi par les actions des personnes qui gèrent ces projets. Par exemple, une jeune soulève « on part avec notre témoignage et on ne nous revient pas ».

3.2.3. Une préparation à la vie adulte insuffisante

Pour les jeunes placés, un des obstacles centraux est relié au manque de préparation au passage à la vie adulte. Plusieurs d'entre eux quittent leur placement, en ne se sentant pas et en n'étant pas prêts à atteindre l'âge de la majorité. Pour eux, les changements et nouveaux rôles et responsabilités émergent rapidement et abruptement en les plaçant devant un « défi trop grand ». Sentant qu'ils n'ont que peu d'assises sur lesquelles prendre appui, certains se sentent « perdu », voire « démunis de leur identité ». Ils deviennent, dès lors, des adultes « sans savoir qui ils sont » réellement. Bien que certains participent au PQJ, la majorité des jeunes n'y ont pas accès. Pour ces derniers, qui n'ont pas été préparés suffisamment, « il n'y a pas vraiment de transition » : le passage de l'enfance à la vie adulte s'effectue du jour au lendemain. Une jeune soulève que « beaucoup de jeunes ne sont pas automnes. Sortir du centre ça prend beaucoup de préparation, mais on ne l'a pas cette préparation ». Selon certains, ce manque de préparation serait, entre autres, lié à la faible place dédiée à l'exercice de l'autonomie durant le placement : « t'es pas préparé à la vie adulte, t'es pris en charge ». Il serait également tributaire de l'absence de pouvoir d'agir des jeunes au courant de leur placement. Grandir dans un milieu très cadrant dans lequel les jeunes indiquent se sentir « traités comme un soldat » n'est pas favorable au développement de l'autonomie et de l'identité tout en ne permettant pas d'apprendre à faire des choix notamment. « On avait une routine très militaire, on n'a pu ça à 18 ans. On est désorienté et désorganisé. On sait pu quoi faire ». Alors qu'ils auraient aimé prendre part aux décisions qui les concernent, les jeunes rapportent une réalité dans laquelle les décisions étaient prises pour eux sans qu'ils ne soient consultés : « personne ne devrait avoir le droit de dire ce qui est bon ou pas

bon pour toi, même si tu es un enfant ». Certains ajoutent qu'on ne leur a pas présenté les services présents pour les soutenir lors de cette transition : « les éducateurs ne sont même pas au courant des services et organismes en place pour les jeunes en transition à la vie adulte, c'est comme pas dans leur mandat, ça fait pas partie de leurs tâches ». En considérant tout cela, les anciens placés ne se sentent pas suffisamment outillés pour réussir cette transition positivement. « On n'a pas les outils pour vivre une vie de façon heureuse en sortant de notre placement ». En fait, certains d'entre eux deviennent des adultes pour qui personne ne s'est assuré de la mise en place d'un filet de sécurité sociale ce qui rend « difficile de trouver le bon chemin et facile d'aller dans le mauvais » en plus de les entraîner à « vivre des choses difficiles », « essayer de survivre » et parfois à « tomber dans le ravin » qui les attendait.

3.2.4. Un système qui fragilise les jeunes

Les enjeux et troubles de santé mentale sont fréquents : stress post-traumatique, symptômes anxieux et dépressif, traits de la personnalité limite, idéations et tentatives suicidaires... « La dépression, je l'ai vécue. Six mois après la DPJ, je savais pas où j'étais, j'avais plus de repères ». Or, lorsqu'on demande aux jeunes d'expliquer leur compréhension face au développement de difficultés de santé mentale, ils nous ramènent au manque de préparation à la vie adulte : « les jeunes sur le bord de 18 ans dans la DPJ sont perdus. Ils [les intervenants] nous montre pas la préparation à la vie adulte, c'est pu leur problème ». Certains jeunes, indiquant souffrir d'un état de stress post-traumatique, avoir gardé des séquelles ou des traumas, évoquent faire encore des cauchemars reliés à leur placement. Pour ces jeunes, qui acquiescent « [qu']on ne sort jamais de la DPJ », leur expérience dans le système de la PJ fera toujours partie intégrante de leur vie et continuera d'avoir une influence sur leur cheminement.

La régulation émotionnelle et les capacités de communication demeurent des enjeux qui influencent les interactions des anciens placés, mais aussi leurs capacités à s'intégrer dans un groupe ou un milieu. Durant leur placement, certains jeunes mentionnent n'avoir pas eu les outils ni les apprentissages leur permettant d'apprendre à reconnaître et réguler leurs émotions.

En centre jeunesse, t'avais pas le droit de t'affirmer, car c'était dans ta chambre. On apprend qu'on n'a pas le droit de dire nos émotions et de parler de ce qu'on sent. À 18 ans, t'as un blocage et t'es en mode robot. Tu te fuis toi-même.

Durant les rencontres, il arrivait fréquemment que les jeunes ressentent des émotions désagréables (p.ex. : colère, tristesse, honte), notamment en raison des absences ou retards des pairs, des situations de rejet perçu ou de refus des pairs, ainsi qu'à partir de malentendus. Plus souvent qu'autrement, ces états émotionnels engendraient divers comportements d'action, où le besoin de ventiler se faisait ressentir, ou de fuite, où la personne quittait la rencontre et se retirait du groupe. Également, lorsqu'ils étaient face à des malentendus, les jeunes avaient recours à l'étudiante-chercheuse responsable de soutenir le groupe pour le régler. Il ne s'agit pas d'un manque de compétences de ces jeunes à l'effet de réguler leurs émotions et de communiquer, mais bien d'un manque d'outils pour le faire.

3.2.5. Des conditions de placement nuisant à l'affiliation sociale

Ayant grandi dans un environnement institutionnel, instable, rigide et impersonnel, les anciens placés n'ont pas eu accès à des conditions favorables leur permettant d'établir et de maintenir des amitiés. Ils atteignent donc l'âge adulte avec un sentiment de solitude tributaire du peu de personnes positives et significatives autour d'eux, de l'impression qu'ils ne peuvent

compter que sur eux-mêmes pour s'adapter à leur nouvelle réalité et surtout, du sentiment qu'ils éprouvent de « se retrouver seuls face au monde ». Certains quittent leur placement en étant complètement seul « Tu sors de là [du placement], il y a personne qui t'attend, t'es dans l'autobus avec tes sacs de poubelle, c'est le jour de tes 18 ans. T'imagines la dignité que tu perds ? ». Le besoin d'affiliation sociale est peu comblé pour ces jeunes, notamment par leur difficulté à se tailler une place dans un groupe : « je me sens différent de la différence, ça fait que je ne s'accorde pas avec personne ».

3.3. La participation à une RAP comme levier pour soutenir l'inclusion

Tout au long de l'étude, nous avons réfléchi ensemble à ce qu'apporte une RAP en termes de bénéfices ainsi qu'au parallèle entre la participation et l'inclusion. Il semble que ce type d'approche de recherche peut servir de levier, pour soutenir l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes issus des services de la PJ.

3.3.1. Une source de valorisation

Pour les jeunes, la participation à ce projet de recherche a été une source de valorisation et d'augmentation de la confiance en soi. Un participant mentionne : « c'est bon sur l'estime parce que t'es fier de ce que tu réalises ». Une jeune soulève qu'« être impliquée comme une collègue c'est gratifiant » et une autre ajoute « je sens qu'on me reconnaît pour vrai mes compétences ». Alors que ce projet « donne une visibilité aux anciens placés », ils se sentent « utiles à la société » et trouvent que « ça donne le sentiment d'aider son prochain ». Se définissant comme des « pionniers », ce type de participation citoyenne devient un pilier dans l'identité de ces jeunes et semble agir comme facteur de protection notamment en réduisant l'impact des stigmas présents à leur égard.

3.3.2. Entretien l'espoir d'un changement

Ces jeunes qui ont surmonté divers obstacles et difficultés ont une conscience de la « défense des droits » et un désir de « vouloir améliorer le système » dans lequel ils ont évolué. Pour eux, la participation à un tel projet permet de « redonner au suivant », de « faire une différence », d'avoir un « impact positif » et des « répercussions » en plus d'« aider les jeunes placés » « pour que les services changent pour le mieux ». Une jeune mentionne « à travers mes participations, je peux changer la route pour les jeunes en arrière de moi et c'est ça que je veux ». L'idée de voir un changement et d'avoir un impact sur le système actuellement en place semblent être des facteurs de motivation et de persévérance importants pour ces jeunes.

3.3.3. Une consolidation des capacités et compétences

Durant le processus même de la recherche, les jeunes ont nommé avoir appris à « mieux se connaître ». Par exemple, certains ont indiqué avoir « développé des nouveaux intérêts professionnels », se sont instruits et ont « développé de nouvelles connaissances ». Également, ce projet a été décrit comme permettant de faire « évoluer dans nos compétences » où les jeunes ont pu mettre leurs « savoirs en pratique ». Au fil de leurs expériences à des projets de recherche, la participation collective amène les jeunes à travailler sur des aspects de leur personnalité. À cet égard, une jeune a indiqué : « je m'ouvre plus, avant j'étais fermée comme une huître ». D'autres « travaillent [leur] patience », « se dégène » et apprennent à collaborer en équipe « j'aime qu'on me dise quand ça ne fonctionne pas. Je veux un suivi pour m'améliorer ». Pour plusieurs, les opportunités de défis offerts les ont amenés à « sortir de [leur] zone de confort » et à « améliorer [leur] confiance en [eux] ». Par exemple, un jeune mentionne « pour animer, j'ai parlé devant les autres, organisé mes idées alors que j'ai plus un rôle d'observateur d'habitude ». De plus, une jeune indique :

Dans le micro, c'était moi. J'ai parlé devant 120 personnes. J'ai été capable une première fois. Je peux le refaire encore. (...). Ça m'a ouvert les yeux. Y'a queke chose à faire avec ça. Ouais, j'ai confiance en moi maintenant.

Un autre jeune soulève « Ça [le projet] m'a appris à avoir plus confiance. C'est ça qui me manquait pour parler pis participer aux discussions ». Pour certains jeunes, le projet leur a permis de « développer des habiletés professionnelles », notamment « arriver à l'heure », « mettre la date de rencontre dans son agenda » et « améliorer ses habiletés sociales et de communication ». Il y a donc certains participants qui ressortent de cette expérience de recherche en ayant « acquis des compétences professionnelles grâce à l'implication » et d'autres qui indiquent que ce projet les fait « avancer professionnellement ». Le développement du pouvoir d'agir est également ressorti comme un élément important. Échelonné sur plus d'un an, ce projet de recherche a également fait appel à la capacité de persévérance des jeunes : « tu ne veux pas lâcher quand tu t'embarques dans de quoi, tu le fais jusqu'à la fin » ainsi qu'à leurs capacités adaptatives « c'est l'un de s'adapter aux changements ». Un élément transversal est la fierté vécue et ressentie par les jeunes en lien avec les apprentissages qu'ils ont effectués durant le projet, de même qu'à leur évolution personnelle et professionnelle. Les capacités et compétences développées durant le projet peuvent définitivement favoriser l'inclusion de ces jeunes, notamment par la généralisation du capital social, référant aux relations sociales développées (Coleman, 1990, cité par Kamanzi et al., 2007) acquis durant leur participation à d'autres sphères de vie (Lacroix et al., 2020), comme l'école et le travail.

3.3.4. Un soutien à la création d'un réseau

Faisant inévitablement appel à la formation d'un groupe de personnes, la participation collective « permet de briser l'isolement social qu'on vit en étant avec des personnes qui ont eu des parcours similaires » en plus d'amener les jeunes à se sentir « entourés », « compris » et « soutenus ». Durant l'étude, les rencontres de travail ont, entre autres, servi à « socialiser », « apprendre à connaître d'autres gens », « voir du monde » et « réseauter ». Un jeune a mentionné « je me sens à ma place » et un autre a ajouté « je peux être qui je suis ». Ainsi, la mise sur pied d'un groupe de personnes ayant vécu des similitudes dans leurs parcours a semblé être un « safe space », alliant réponse aux besoins de sécurité, d'appartenance et d'affiliation sociales, où les jeunes se retrouvent ensemble dans leurs différences. Nous sommes d'avis que cela a permis de répondre aux besoins « de réseautage et d'entraide » exprimés par les jeunes à la sortie de leur placement (Lacroix et al., 2020, p.45) tout en augmentant le capital social de ces derniers.

3.3.5. Un levier de résilience

La participation collective est également un levier de résilience puisqu'elle permet de « s'appuyer sur son vécu ». Un ancien placé indique « mon passé difficile m'a donné la volonté de vouloir redonner ». On voit donc que pour ces jeunes, la participation permet de « faire en sorte que la souffrance ait valu la peine d'être vécue ». Durant l'étude, ils ont évoqué sentir que leur « vécu peut servir », qu'ils sont fiers de « partager ce qu'[ils ont] vécu pour que ça serve pis que ça aide les autres ». À cet effet, une participante mentionne : « on m'a scrapée. Je m'implique pour que les jeunes n'aient pas à vivre ça ». C'est ainsi que la participation leur permet « d'éviter de culpabiliser sur [leur] passé » et de « faire du sens avec [leur] vécu ». Par ailleurs, pour certains jeunes, ce type d'engagement leur permet d'évoluer : « j'ai stabilisé ma santé mentale grâce à l'implication » et « j'ai vu que je suis capable de gérer ma santé mentale ». Les jeunes ont également nommé les émotions agréables engendrées par ce type de projet. Ils ont évoqué qu'en

plus d'entretenir un sentiment d'espoir, la participation « rend heureux », « met du bonheur », « fait du bien au moral » et que « c'est un baume sur le cœur ».

3.3.6. La participation citoyenne et l'engagement militant comme leviers à

l'inclusion

Plusieurs jeunes soulèvent l'importance de la participation en indiquant que « c'est faire plus qu'un travail » tout en étant en position d'« accomplir des choses ». Par ailleurs, l'image de marque du « Forum Fénix » réfléchi, travaillé et concrétisé durant l'étude a été réappropriée par les jeunes du « Collectif des ex-placés » qui l'utilisent comme logo. Ainsi, pour certains jeunes, leurs implications est une forme de participation citoyenne et d'engagement militant. En plus de ses nombreux bienfaits – évolution des connaissances et compétences, augmentation de leur bien-être et confiance en eux, meilleures habiletés sociales et rendement scolaire plus élevé (Checkoway, 2011) – la participation citoyenne permet aussi d'agir contre les inégalités vécues tout en étant « un mode privilégié de production des connaissances » (Godrie et al., 2018, p.14). Également, comme soulevé par Lacroix et al. (2020), nous sommes d'avis que « tout un travail de revalorisation des parcours de vie des jeunes anciennement placés se réalise à travers le partage d'expériences » (p.69). À cela, nous ajoutons que la participation et l'engagement militant des jeunes permettent une démocratisation de la production des savoirs en les amenant à contribuer à la coconstruction des savoirs les concernant.

Malgré cela, les travaux s'intéressant aux jeunes en difficulté portent majoritairement sous l'angle de leur insertion sociale et professionnelle (Bélisle et al., 2011), notamment puisque ces types d'insertion, en plus de l'insertion scolaire, sont considérés comme gage de réussite, tout en étant associés à un engagement citoyen plus élevé (Ma et al., 2019). À ce sujet, il semble pertinent de se demander pourquoi l'engagement dans un parcours scolaire ou professionnel est

généralement plus valoriser que l'implication citoyenne ? Qu'est-ce qui fait qu'une personne est considérée comme davantage « incluse » si elle va à l'école ou si elle travaille ? Par exemple, durant l'étude, une jeune mentionne « je ne peux pas travailler à cause de ma santé, l'implication c'est ce qui fait que je me lève le matin ». Ainsi, nous tenons à questionner l'importance accordée aux réussites académiques et professionnelles de ces jeunes au détriment des autres types d'inclusion telles que l'engagement militant et la participation citoyenne. En effet, nous considérons qu'il est essentiel d'élargir la définition de l'inclusion en mettant moins l'accent sur les critères de performance afin d'éviter d'adopter une vision trop restreinte qui perpétue à mettre en échec les anciens placés.

4. Forces et limites de l'étude

Une des principales forces de cette étude est la cohérence entre l'approche de recherche utilisée, la RAP, et l'objet d'étude, la participation et l'inclusion des jeunes issus des services de la PJ au moment de leur transition à la vie adulte. Également, la flexibilité du protocole de recherche a permis de générer une participation particulièrement importante des jeunes chercheurs ce qui a contribué à la valorisation de leur parole. Dans la même veine, l'implication soutenue de l'étudiante-chercheuse jumelée aux relations de confiance établies avec les jeunes ont, sans aucun doute, favorisé le bon déroulement de l'étude. La principale limite de cette recherche concerne la variation observée dans l'engagement des jeunes. En effet, alors que certains se sont montrés très engagés, d'autres ont été souvent absents et peu impliqués. Cela fait en sorte que certaines voix ont été plus représentées que d'autres.

5. Conclusion

Durant leur parcours, les jeunes issus des services de la PJ ont fait face à plusieurs situations d'injustice épistémique (Godrie et al., 2020). En passant par l'absence de

reconnaissance de leur savoir expérientiel, à la revictimisation subie lorsqu'autrui discrédite leur témoignage et réalité vécue, ces derniers n'ont que rarement été dans des positions où on a reconnu et mis de l'avant leur crédibilité et leur capacité à produire des savoirs.

À cet effet, nous sommes d'avis que l'adoption, par la personne chercheuse, d'une posture d'humilité épistémique favorise la démocratisation et la co-construction des savoirs. L'humilité épistémique s'appuie sur un rapport aux savoirs qui tolère et reconnaît la méconnaissance de la personne chercheuse. Cette posture est également caractérisée par une attitude proactive d'ouverture aux idées et opinions alternatives, voire divergentes (Parviainen & Koski, 2021) tout en cherchant à « accueillir le point de vue d'autrui au moyen de l'humilité, de la curiosité et de l'ouverture d'esprit » (Point, 2021, p.54).

Paradoxalement, le contexte paternalisant généré notamment par la Loi sur la Protection de la jeunesse (LPJ) semble contribuer à l'injustice épistémique vécue par les jeunes bénéficiant ou ayant bénéficié des services de la PJ. Lorsqu'on considère les jeunes comme étant capables de participer à la production des savoirs, ceux-ci nous amènent des pistes de réflexion intéressantes pour tendre vers une justice épistémique. Ces derniers soulèvent l'importance de « faire entendre la voix des gens qui ne l'ont pas eu souvent » ainsi de « prendre en compte le point de vue des personnes concernées », notamment en considérant et valorisant leurs savoirs expérientiels. Nous sommes d'avis qu'une plus grande justice épistémique permettrait de faire reconnaître la voix des jeunes tout en servant de levier à leur participation citoyenne et engagement militant et donc, à leur inclusion.

6. Références

Alwang J., Siegel P. B., & Jorgensen S. (2001). *Vulnerability: A view from different disciplines. Social Protection Discussion Paper 0115*. The World Bank.

- Anyon, Y., Bender, K., Kennedy, H., & Dechants, J. (2018). A systematic review of youth participatory action research (YPAR) in the United States: Methodologies, youth outcomes, and future directions. *Health Education and Behavior, 45*(6), 865-878.
- Arnett, J.J. (2015). *Emerging adulthood: The winding road from the late teens through the twenties* (2e ed.). Oxford University Press.
- Bardaxoglou, S., Fau, V., Campbell, A., & Praagh, S. V. (2020). Au cœur de l'accès à la justice des jeunes en protection de la jeunesse. Des acteurs discutent. *Service Social, 66*(1), 81-98. <https://doi.org/10.7202/1068922ar>
- Baribeau, C. (2005). L'instrumentation dans la collecte de données. Le journal de bord du chercheur. *Recherches qualitatives, hors série*(2). http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v2/CBaribeau%20HS2-issn.pdf
- Bélisle R., Yergeau E., Bourdon S., Dion M., Thériault V. (2011). Défis de la programmation ouverte dans l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en difficulté. *Sociétés et jeunesses en difficulté, 11*. <http://journals.openedition.org/sejed/7093>
- Bettencourt, G. M. (2020). Embracing problems, processes, and contact zones: Using youth participatory action research to challenge adultism. *Action Research, 18*(2), 153-170. <https://doi.org/10.1177/1476750318789475>
- Bröstrom, S. (2012). Children's participation in research. *International of Early Years Education, 20*(3), 257-269. <https://doi.org/10.1080/09669760.2012.715407>
- Burt, K. B., & Paysnick, A. A. (2012). Resilience in the transition to adulthood. *Development and Psychopathology, 24*(2), 493-505. <https://doi.org/10.1017/S0954579412000119>

- Checkoway, B. (2011). What is youth participation ? *Children and Youth Services Review*, 33(2), 340-345. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2010.09.017>
- Cole, A. (2016). All of us are vulnerable, but some are more vulnerable than others: The political ambiguity of vulnerability studies, an ambivalent critique, critical horizons. *A Journal of Philosophy and Social Theory*, 17(2), 260-277.
<https://doi.org/10.1080/14409917.2016.1153896>
- Collins, M. E., Spencer, R., & Ward, R. (2010). Supporting youth in the transition from foster care: Formal and informal Connections. *Child Welfare*, 89(1), 125-143.
- Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (2021, avril). *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*. Gouvernement du Québec. https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport_final_3_mai_2021/2021_CSDEPJ_Rapport_version_finale_numerique.pdf
- Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (2017). *Guide du candidat : Tenir compte de l'équité de la diversité et de l'inclusion dans votre demande*.
https://www.nserc-crsng.gc.ca/_doc/EDI/Guide_for_Applicants_fr.pdf
- Crawford, B., Pharris, A. B., & Dorsett-Burrell, R. (2018). Risk of serious criminal involvement among former foster youth aging out of care. *Children and Youth Services Review*, 93, 451-457. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.08.027>
- Dolbec, A., & Prud'Homme, L. (2009). La recherche-action. In B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*. Presses de l'Université du Québec.
- Doucet, M., Harrison, P., Dzhenganin M., & Read, J. (2022). Nothing About Us Without Us: Using Participatory Action Research (PAR) and arts-based methods as empowerment and

- social justice tools in doing research with youth 'aging out' of care. *Child Abuse and Neglect*, 130(105358), 1-10. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2021.105358>
- Doucet, M. (2021). *Normes équitables de transition vers l'âge adulte pour les jeunes pris en charge*. Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada.
https://www.cwlc.ca/files/ugd/f54667_5a0be4ec64ba4941ab6e310eef90050c.pdf
- Dubreuil, A., Vallée, J., Shareck, M., & Frohlich, K. (2020). L'évolution des espaces d'activité lors de la transition vers l'âge adulte. *Revue Jeunes et Société*, 5(1), 71-98.
<https://doi.org/10.7202/1070526ar>
- Dupuis, J., & Mann-Feder, V. (2013). Moving towards emancipatory practice: Conditions for meaningful youth empowerment in child welfare. *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 4(3), 371-380.
- Flynn, C., Damant, D., & Lessard, G. (2015). Le projet Dauphine : laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par l'entremise de la recherche-action participative. *Recherches Féministes*, 28(2), 53-79.
<https://doi.org/10.7202/1034175ar>
- Gaudet, S., & Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative. Du questionnement à la rédaction scientifique*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gélineau, L., Dufour, E., & Bélisle M. (2012). Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs. *Recherches Qualitatives, Hors Série*(13), 35-54.
- Gilson, E. (2014). *The ethics of vulnerability: A feminist analysis of social life and practice*. Routledge.

- Godrie, B., Boucher, M., Bissonnette, S., Chaput, P., Flores, J., Dupéré, S., Gélinau, L., Piron, F., & Bandini, A. (2020). Injustices épistémiques et recherche participative : un agenda de recherche à la croisée de l'université et des communautés. *International Journal of Community Research and Engagement*. 13(1), 1-17.
<https://doi.org/10.5130/ijcre.v13i1.7110>
- Godrie, B., Ouellet, G., Bastien, R., Bissonnette, S., Gagné, J., Gaudet, L., Gonin, A., Laurin, I., McAll, C., McCluer, G., Régimbald, F., René, J-F., & Tremblay, M. (2018). Participation citoyenne et recherches participatives dans le champ des inégalités sociales. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1). <https://doi.org/10.7202/1051406ar>
- Gouvernement du Québec. (2022). P-34.1 - Loi sur la protection de la jeunesse.
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/lc/P-34.1.pdf>
- Goyette, M., Blanchet, A., & Bellot, C. (2020). La pandémie de la Covid-19 et les besoins des jeunes sortant de placement. Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ).
http://edjep.ca/wp-content/uploads/2020/05/rapport_covid.pdf
- Goyette, M., & Frechon, I. (2013). Comprendre le devenir des jeunes placés : La nécessité d'une observation longitudinale et représentative tenant compte des contextes socio-culturel et politique. *Revue française des affaires sociales*, 1(1-2), 164-180.
<https://doi.org/10.3917/rfas.125.0164>
- Goyette, M., Blanchet, A., & Bellot, C. (2019a). *Le rôle de l'instabilité des trajectoires sur les transitions à la vie adulte. Rapport de vague 1*. Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ). http://edjep.ca/wp-content/uploads/2019/06/EDJeP_Stabilite.pdf

- Goyette, M., Blanchet, A., Esposito, T., Bellot, C., & Trocmé, N. (2019b). L'amélioration du devenir des jeunes placés par la mobilisation des connaissances. In R. Bernier, & S. Paquin (Eds.), *L'état québécois : où en sommes-nous?* (pp. 467-488). Presses de l'Université du Québec.
- Goyette, M., Blanchet, A., Bellot, C., Boisvert-Viens, J., & Fontaine, A. (2022). *Itinérance, judiciarisation et marginalisation des jeunes ex-placés au Québec*. Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables. http://edjep.ca/wp-content/uploads/rapport_itinerancev3.pdf
- Häggman-Laitila, A., Saloekkilä, P., & Karki, S. (2018). Transition to adult life of young people leaving foster care: A qualitative systematic review. *Children and Youth Services Review, 95*, 134-143. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2018.08.017>
- Hamilton, D. J., Taylon, B. J., Killick, C., & Bickerstaff, D. (2015). Suicidal Ideation and Behaviour among Young People Leaving Care: Case-file Survey. *Child Care in Practice, 21*(2), 160-176. <http://dx.doi.org/10.1080/13575279.2014.994475>
- Harder, A.T., Mann-Feder, V., Oterholm, I., & Refaeli, T. (2020). Supporting transitions to adulthood for youth leaving care: Consensus based principles. *Children and Youth Services Review, 116*, 1-9. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2020.105260>
- Hernandez, P. M., & Lee, J. (2020). Outcomes of Young Adults Aging out of Foster Care: A Latent Class Analysis. *Child Welfare, 98*(3), 145-166.
- Hiles, D., Moss, D., Thorne, L., Wright, J., & Dallos, R. (2014). "So what am I?"—Multiple perspectives on young people's experience of leaving care. *Children and Youth Services Review, 41*, 1-15. <http://dx.doi.org/10.1016/j.chilyouth.2014.03.007>

- Höjer, I., & Sjoblom, Y. (2014). Voices of 65 Young People Leaving Care in Sweden: “There Is So Much I Need to Know!”. *Australian Social Work*, 67(1), 71-87.
<http://dx.doi.org/10.1080/0312407X.2013.863957>
- Hokanson, K., Neville, S.E., Singer, E., & Berzin, S.C. (2019). «There are a lot of good things that come out of it at the end»: Voices of resilience in youth formerly in foster care during emerging adulthood. *Child Welfare*, 97(6), 233-249.
- Hulko, W., Brotman, S., & Ferrer, I. (2017). Counter-storytelling: Anti-oppressive social work with older adults. In D., Baines (Ed.), *Doing anti-oppressive practice. Social justice social work* (3rd ed., pp. 193-211). Fernwood Publishing.
- Kamanzi, C., Zhang, X., Deblois, L. & Deniger, M.-A. (2007). L’influence du capital social sur la formation du capital humain chez les élèves résilients de milieux socioéconomiques défavorisés. *Revue des sciences de l'éducation*, 33(1), 127–145.
<https://doi.org/10.7202/016192ar>
- Keller, T. E., Salazar, A. M., & Courtney, M. E. (2010). Prevalence and timing of diagnosable mental health, alcohol, and substance use problems among older adolescents in the child welfare system. *Children and Youth Services Review*, 32(4), 626-634.
<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2009.12.010>
- Konstam, V. (2015). *Emerging and young adulthood. Multiples perspectives, diverse narratives* (2e ed.). Springer.
- Lacroix, I. (2016). *La participation collective des jeunes en protection de l'enfance : Une revue de littérature internationale*. CRÉVAJ. http://crevaj.ca/2016/05/09/article_participation-collective-jeunes/

- Lacroix, I., Vargas Diaz, R., Leclair-Mallete, I-A., & Goyette, M. (2020) *Jeunes sortant du système de protection de l'enfance en France et au Québec. Faire face aux difficultés de transition vers la vie adulte via une association d'entraide*. Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP). https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/02/rapport-2020-03-jeunes_places.pdf
- Lapierre, S. & Poulin, F. (2020). Friendship instability and depressive symptoms in emerging adulthood. *Journal of American College Health, 70(5), 1306-1310*.
<https://doi.org/10.1080/07448481.2020.1801693>
- Leipold, B., Munz, M., & Michèle-Malkowsky, A. (2019). Coping and Resilience in the Transition to Adulthood. *Emerging Adulthood, 7(1), 12-20*.
<https://doi.org/10.1177/2167696817752950>
- Lovrod, M., Domshy, M., & Bustamante, S. (2016). Pathways: Community-engaged research with youth transitioning to adult in(ter)dependence from government care. In H. M. Montgomery, D. Badry, D. Fuchs, & D. Kikulwe (Eds.), *Transforming child welfare: Interdisciplinary practices, field education, and research. Voices from the prairies* (pp. 211–240). University of Regina Press.
- Ma, J., Pender, M., & Welch, M. (2019). Education pays 2019: The benefits of higher education for individuals and society. College Board.
<https://research.collegeboard.org/media/pdf/education-pays-2019-full-report.pdf>
- Marcotte, J., Nadeau, F., Turcotte, M., & Vaillancourt, A. (Eds.) (2019). *Les paradoxes de la transition à la vie adulte. Perspectives croisées*. Presses de l'Université Laval.
- Matthews, S., & Sykes, S. (2012). Exploring health priorities for young people leaving care. *Child Care in Practice, 18(4), 393–407*. <https://doi.org/10.1080/13575279.2012.717913>

- Mayer, R., & Ouellet, F. (2000). La recherche dite « alternative ». La recherche-action, la recherche participative, l'intervention sociologique, la recherche féministe et la recherche conscientisante. In R. Mayer, F. Ouellet, M-C. Saint-Jacques, D. Turcotte (Eds.), *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Gaëtan Morin Éditeur.
- Mayne, F., Howitt, C., & Rennie, L. (2018). A hierarchical model of children's research participation rights based on information, understanding, voice, and influence. *European Early Childhood Education Research Journal*, 26(5), 644-656.
<https://doi.org/10.1080/1350293X.2018.1522480>
- Mellos, K. (2009). Une science objective? In B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5e éd., pp. 571-589). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Oblad, T.P., & Walz, O. (2021). A review of emerging adult literature: Navigating challenges and predicting successful aging. In A., Demoura (Ed.), *Emerging Adults and Adulthood* (pp. 83-101). Nova.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Paré, M., & Bé, D. (2020). La participation des enfants aux procédures de protection de la jeunesse à travers le prisme de la vulnérabilité. *Les Cahiers de droit*, 61(1), 223–272.
<https://doi.org/10.7202/1068786ar>
- Parviainen, J., & Koski, A. (2021). “Towards an institutional account on epistemic humility and arrogance.” *Social Epistemology Review and Reply Collective*, 10(9), 22-28.
<https://wp.me/p1Bfg0-68r>.

- Paulsen, V., & Berg, B. (2016). Social support and interdependency in transition to adulthood from child welfare services. *Children and Youth Services Review*, 68, 125–131.
<https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2016.07.006>
- Pépin, M-C. (2022). Paroles d’anciens enfants placés. Du récit de vie aux savoirs d’expérience. *Empans*, 1(125), 26-35. <http://doi.org/10.3917/empa.125.0026>
- Piron, F. (1996). Ecriture et responsabilité. Trois figures de l'anthropologue. *Anthropologie et sociétés*, 20(1), 125-148.
- Point, C. (2021). Ruwen Ogien et John Dewey : dialogue pour une éthique éducative de l’hospitalité. *Éthique en éducation et en formation*, (10), 41–61.
<https://doi.org/10.7202/1076819ar>
- Proulx, J. (2019). Recherches qualitatives et validités scientifiques. *Recherches qualitatives*, 38(1), 53–70. <https://doi.org/10.7202/1059647ar>
- Richard, G., & Reversé, C. (2022). La vulnérabilité scolaire des jeunes LGBTQI en France. Penser la marginalisation accrue des élèves trans, non binaires et intersexes. *Agora débat jeunesse*, 2(91), 21-35. <http://doi.org/10.3917/agora.091.0021>
- Robin, P. (2012). Les jeunes sortant de la protection de l’enfance : une citoyenneté à accomplir par l’action collective ? *Nouvelles pratiques sociales*, 24(2), 185–203.
<https://doi.org/10.7202/1016355ar>
- Roserberg, R. (2019). Social networks of youth transitioning from foster care to adulthood. *Children and Youth Services Review*, 107, 1-9.
<https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2019.104520>
- Rouyer, V., Constans, S., Ponce, C., & Lucenet, J. (2020). Étudier le point de vue des enfants : questions épistémologiques, méthodologiques et éthiques en psychologie du

- développement. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 146(1), 124–144.
<https://doi.org/10.1177/0759106320908232>
- Roy, S. (2008). De l'exclusion à la vulnérabilité. In V., Châtel, V., S., & Roy (Eds.). *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social* (pp. 13-34). Presses de l'Université du Québec.
- Ruff, S.C., & Linville, D. (2021). Experiences of young adults with a history of foster care during COVID-19. *Children and Youth Services Review*, 121.
<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105836>
- Rutman, D., & Hubberstey, C. (2016). Is anybody there? Informal supports accessed and sought by youth from foster care. *Children and Youth Services Review*, 63, 21–27.
<http://dx.doi.org/10.1016/j.childyouth.2016.02.007>
- Sallée, N., & Dion-Fortin, A. (2021). *Se battre contre les murs : Un sociologue en centre jeunesse*. La Pastèque.
- Sallée, N., & Tschanz A. (2018). « C'est un peu la prison, mais c'est pas comme la vraie ». La carcéralité d'un centre de réadaptation pour jeunes délinquants à Montréal », *Métropolitiques*. www.metropolitiques.eu/C-est-un-peu-la-prison-mais-c-est-pas-comme-la-vraie.html
- Schneider, B., Klager, C., Chen, I-C., Burns, J. (2016). Transitioning into adulthood: striking a balance between support and independence. *Behavioral and Brain Sciences*, 3(1), 106-113.
<https://doi.org/10.1177/2372732215624932>
- Schröder-Butterfill, E. (2013). Le concept de vulnérabilité et sa relation à la fragilité », in F., Béland, & H., Michel (Eds.). *La fragilité des personnes âgées. Définitions, controverses et perspective d'action* (pp.203-228). Presses de l'EHESP.

- Seim, S., & Slettebø, T. (2011). Collective participation in child protection services: Partnership or tokenism? *European Journal of Social Work, 14*(4), 497-512, <https://doi.org/10.1080/13691457.2010.500477>
- Shaw, M., Steyn, M., & Simeon, E. (2020). The need for preparing youth ageing out of foster care for independent living in South Africa. *Children and Youth Services Review, 109*, 1-5. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2019.104681>
- Simone, M., Loth, K., Peterson, C.B., Berge, J.M., Eisenger, M.E., & Neumark-Szaitner, D. (2022). Social isolation in a population-based sample of emerging adults: Who is on their own? *Emerging Adulthood, 10*(5), 1247-1255. <https://doi.org/10.1177/21676968211021677>
- Singer, E. R., & Berzin, S. C. (2015). Early adult identification among youth with foster care experience: Implications for emerging adulthood. *Journal of Public Child Welfare, 9*(1), 65-87, <https://doi.org/10.1080/15548732.2014.983290>
- Sow, M., Zorn, N., & Lamarre, M. (2020). *Transition vers la vie adulte des jeunes de la DPJ : regards sur les enjeux et les solutions*. Observatoire québécois des inégalités. <https://www.observatoiredesinegalites.com/fr/publication-jeunes-dpj>
- Stein, M., & Ward, H. (2021). Transitions from care to adulthood – Persistent issues across time and place. *Child & Family Social Work, 26*(2), 215-221. <https://doi.org/10.1111/cfs.12802>
- Stepanova, E., & Hackett, S. (2014). Understanding care leavers in Russia: Young people's experiences of institutionalisation. *Australian Social Work, 67*, 118–134. <https://doi.org/10.1080/0312407X.2013.868011>

- Van Bijleveld, G. G., Dedding, C. W. M., & Bunders-Aelen, J. F. G. (2015). Children's and young people's participation within child welfare and child protection services: A state-of-the-art review. *Child and Family Social Work, 20*(2), 129-138.
- Wolff, K. T., & Baglivio, M. T. (2017). Adverse childhood experiences, negative emotionality, and pathways to juvenile recidivism. *Crime & Delinquency, 63*(12), 1495–1521.
<https://doi.org/10.1177/0011128715627469>
- Xie, R., Sen, B., & Foster, E. M. (2014). Vulnerable youth and transitions to adulthood. *New Directions for Adult and Continuing Education, 2014*(143), 29-38.
<http://doi.org/10.1002/ace.20102>
- Yoon, M., Cho, A., & Yoon, D. (2019). Child maltreatment and depressive symptomatology among adolescents in out-of-home care: The mediating role of self-esteem. *Children and Youth Services Review, 101*, 255-260. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2019.04.015>

DISCUSSION GÉNÉRALE

Dans les paragraphes suivants, des éléments de réponse plus extensifs reliés aux trois objectifs suivants seront présentés (1) documenter la participation des jeunes, ses enjeux et défis (2) explorer les conditions facilitantes et les obstacles de la concrétisation d'une RAP avec des jeunes et (3) décrire les effets et retombées de la participation à une RAP.

Ainsi, je commencerai par explorer la participation des jeunes, en passant par leurs points de vue, par les facilitateurs soulevés lors des rencontres, de même que les prises de conscience que j'ai eues en menant ce projet de recherche. Ensuite, j'explicitai les diverses retombées concrètes de cette étude, puis identifierai certaines pistes qui pourraient être prometteuses pour faciliter la transition à la vie adulte des jeunes placés et anciens placés.

La Participation des Jeunes en Recherche

Tout au long de cette étude, la participation des jeunes a été valorisée. Certains éléments sont ressortis comme des points centraux liés à cette thématique de la participation. Voici quelques éléments clés qui apparaissent particulièrement intéressants.

La Participation du Point de Vue des Jeunes

Les jeunes ont défini la participation comme permettant un processus de co-construction, dans lequel la considération et la valorisation des savoirs expérientiels sont primordiaux. Tributaire des opportunités de participation offertes, leur sentiment de participation est relié à la place qu'ils ont pour être impliqués dans les diverses tâches, mais aussi tout au long d'un projet. L'importance de l'influence de leur parole, tel que décrit dans le modèle de Lundy (2007)⁴, est un élément sur lequel les ex-placés ont insisté lors des discussions sur la participation. Référant à la finalité de l'action de la RAP, les jeunes évoquent l'importance d'un résultat concret, qui a du

⁴ Selon le modèle de Lundy (2007), la dimension sur l'influence met l'accent sur l'importance de prendre au sérieux les opinions formulées par les jeunes pour qu'ils exercent une influence sur les décisions qui sont prises.

sens, qui est pérenne et qui répond à leurs préoccupations. Ainsi, les anciens placés soulignent l'importance de s'impliquer dans un projet qui « ne mène pas nulle part » et qui engendre des retombées concrètes.

La personne chercheuse⁵

L'importance du savoir-faire de la personne chercheuse, soit ses compétences en animation et en intervention ainsi que ses capacités adaptatives, a été soulevée. C'est à travers un rôle de facilitatrice que la personne chercheuse peut favoriser la représentation de tous, assurer le partage de l'espace et du pouvoir tout en facilitant la participation des jeunes plus discrets. C'est aussi à travers le rôle de mentor qu'il est possible de rester attentif aux besoins de chacun des jeunes afin d'atteindre un juste équilibre entre l'espace dédié à l'exploration autonome et aux initiatives et celui au soutien et à l'accompagnement, et ce, de façon individualisée. Finalement, le rôle de médiation a permis d'assurer un arbitrage neutre, de favoriser une ambiance agréable, d'adresser les malaises, de nommer les non-dits et de régler les conflits. Les compétences de la personne chercheuse permettent de s'adapter aux capacités des jeunes et à leurs intérêts pour développer leur pouvoir d'agir.

Par ailleurs, l'établissement d'une relation égalitaire de même que le pouvoir partagé entre les jeunes et la personne chercheuse sont des éléments ayant été identifiés comme centraux. À cet effet, les attitudes préalables soulevées sont relatives à l'importance d'une posture d'écoute, d'ouverture et de compréhension ainsi que des attitudes de respect, de considération, de congruence, d'authenticité et d'honnêteté. Durant l'étude, il a été question, pour l'étudiante-chercheuse de reconnaître, encourager et revaloriser les compétences et savoirs expérientiels des

⁵ Les caractéristiques énoncées et relatives à la personne-chercheuse sont des éléments ayant été identifiés et ressortis par les anciens placés participant à l'étude.

ex-placés. Cela a permis à chacun des jeunes d'évoluer à son rythme en se sentant compris, soutenu et valorisé. De façon considérable, la personnalité et les attitudes relationnelles (savoir-être) de l'étudiante-chercheuse ont influencé ses habiletés (savoir-faire) qui, engendrant un sentiment de sécurité chez les participants, ont favorisé leur autonomie, leur prise d'initiatives et donc, leur niveau de participation et d'engagement. Également, le savoir-être de la personne-chercheuse a favorisé l'établissement d'un lien de confiance avec les jeunes. La qualité du lien (aspect relationnel) a été décrite comme une stratégie gagnante à l'engagement des jeunes dans ce projet. À cet égard, l'éthique relationnelle est tributaire de notre conception de la place des jeunes en recherche, de même que la considération qu'on leur accorde. Dans le cadre de cette étude, la relation égalitaire établie, notamment à partir du rôle de co-chercheurs des anciens placés, a permis d'éviter les enjeux de pouvoir liés au cadre relationnel « jeune-adulte » tout en misant sur l'établissement d'un espace de dialogue sécuritaire (Meloni et al., 2015).

Prises de conscience en tant qu'étudiante-chercheuse

Considérant la posture de recherche mise de l'avant dans ce projet, il m'apparaît inévitable de faire état des différentes leçons et prises de conscience que j'ai pu faire à travers ce projet. D'abord, à l'inverse de la recherche plus traditionnelle et quantitative qui demande de mettre en place un cadre rigide et la mise à distance du chercheur (Mellos, 2009), j'ai réalisé l'importance de la flexibilité et de l'adaptation du processus. Durant l'étude, j'ai observé que ces adaptations, qui se font au fil des rencontres et qui s'appuient sur une meilleure connaissance des jeunes, ont engendré un niveau de participation plus élevé chez les participants. À ce sujet, il est important pour moi de préciser qu'il n'a jamais été question de diminuer mes attentes envers les jeunes, mais bien de les adapter. En effet, j'ai constaté que la recherche s'est construite et modelée selon les situations rencontrées. Par exemple, certains jeunes se sont absents durant le

processus de la recherche, car ils vivaient une période d'itinérance, entraient en centre de désintoxication ou encore, rencontraient un moment difficile sur le plan de leur santé mentale. Donc en adaptant le processus et les attentes, les besoins des jeunes, de même que les besoins du projet, ont été adressés et répondus. Aussi, j'ai pu être témoin de l'importance de la posture et des attitudes la personne chercheuse à l'effet d'établir une relation et de favoriser le développement d'un lien de confiance entre les jeunes et la personne chercheuse. Certaines actions mises en œuvre ont été bénéfiques à cet effet. Par exemple, écrire des messages personnalisés par la plateforme « Messenger » plutôt que d'envoyer des courriels impersonnels destinés à un large public, effectuer des rencontres individuelles quand je sentais que certains jeunes ne semblaient pas bien aller, remettre les compensations financières en main propre, car certains jeunes n'avaient pas de compte de banque, ainsi que m'intéresser réellement à qui ils sont et à ce qu'ils font. À ce sujet, j'ai constaté comment cette relation a pu être bénéfique dans la mobilisation, l'engagement et la participation des ex-placés. Dans cette recherche, un membre des jeunes a joué un rôle de « co-chercheur pair ». J'ai réalisé que cela a permis un mentorat personnalisé et axé sur le partage d'expériences auprès des autres jeunes, de même qu'un soutien à leur participation.

À l'opposé d'une approche qui laisse transparaître une tendance adulto-centrée et une hiérarchie entre les participants et la personne chercheuse, la posture égalitaire de facilitatrice adoptée et maintenue tout au long du projet a permis l'apprentissage de part et d'autre. Ainsi, comme soulevé dans la littérature (Gray & Winter, 2011; Mayne et al., 2018), lorsque les jeunes sont traités de manière égale et qu'ils ont une vraie opportunité de participer activement, ils sont en mesure de comprendre et de partager leurs vécus et leurs opinions, mais surtout ils enrichissent le processus de recherche et agissent comme citoyens et acteurs de changement. De

façon générale, cette RAP a été un levier permettant de soutenir l'inclusion des jeunes plus largement. J'ai pu constater comment la participation, comme telle, tout au long du projet, a permis aux jeunes de développer un sentiment d'appartenance, une confiance en eux, ainsi que plusieurs compétences et habiletés. Par exemple, les habiletés sociales, de communication, d'organisation et de régulation émotionnelle pour ne nommer que celles-ci.

Les Retombées de cette RAP

Comme mentionné, une RAP aboutie vers des actions concrètes qui répondent à des besoins réels (Bettencourt, 2020). Pour cette étude, diverses retombées témoignent de sa pertinence scientifique et clinique, mais aussi sociale.

Le Forum Fénix

Le Début du Projet. À la suite d'une demande de l'International Society for the Prevention of Child Abuse and Neglect (ISPCAN), une organisation à but non lucratif qui vise à prévenir toute forme de maltraitance et de négligence envers les enfants et à promouvoir leur bien-être, un comité organisateur a été mis sur pied. Composé de huit jeunes porte-paroles (anciens placés) et de quatre autres membres (responsable locale, chercheuse, étudiante et gestionnaire), ce comité exécutif avait comme objectif de soutenir des anciens placés âgés de 18 à 35 ans dans la planification d'un événement interactif. S'est ajouté, en soutien aux jeunes et à l'équipe dédiée au projet, des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et du milieu communautaire ainsi que deux jeunes consultants (anciens placés).

La Planification de l'Événement. Faisant appel à l'intelligence collective des membres du comité exécutif, une approche participative a été mobilisée. Comme la journée interactive se voulait par, pour et avec les ex-placés, l'intention était qu'ils aient une place centrale tout au long du processus de planification et de réalisation de l'événement. Ainsi, les différents groupes de

travail ont permis non seulement de générer de nouveaux savoirs, mais également de planifier le Forum Fénix. Les jeunes, porte-paroles et consultants, ont eu l'occasion de s'exprimer, de faire valoir leurs opinions et savoirs expérientiels, de coconstruire des connaissances, de travailler en équipe, tout en prenant des décisions pour la tenue de l'événement (p.ex. : organisation des activités, budget, espaces, matériels, image de marque).

Durant la tenue du projet de recherche, les idées et préoccupations des jeunes ont été au centre de la construction des canevas d'entretien de groupe. À cet effet, les ex-placés ont, entre autres, soulevé l'importance de créer une image de marque représentative de la thématique de la transition à la vie adulte pour les jeunes issus de la PJ. Lors d'une rencontre, nous avons réfléchi à cette image de marque. Des mots, des images, des expressions, des slogans, des idées de logo ainsi que des couleurs ont été ciblés. Les réflexions entourant ces éléments sont explicitées au tableau 1.

Tableau 1

Réflexion sur l'Image de Marque

Mots	<ul style="list-style-type: none"> • Famille ; Équipe ; Uni ; Ensemble ; Solidarité • Empowerment ; Pouvoir d'agir ; Co-construction ; Reconnaissance ; Parole ; Savoir expérientiel • Résilience ; Persévérance ; Détermination ; Dévouement ; Espoir ; Positif ; Diversité
Images	<ul style="list-style-type: none"> • Gens qui sautent en l'air • Bonhommes qui se tiennent les mains • Envolée d'oiseaux • Phénix
Expressions et slogans	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble tout est possible • Uni·e·s pour la même cause • Pour les jeunes Avec les jeunes • Développement Participation Jeunesse (DPJ)
Idées de logo	<ul style="list-style-type: none"> • Le phénix
Couleurs	<ul style="list-style-type: none"> • Rouge et bleu

Ensuite, pour concrétiser cette idée, nous avons travaillé avec un illustrateur-graphiste. Celui-ci nous a guidés à travers la définition de l'image de marque en plus de dessiner le logo qui se retrouve à la figure 3. Plus précisément, le phénix a été sélectionné pour représenter le fait de renaître de ses cendres, image importante pour les anciens placés et emblématique de leur parcours. Ensuite, le choix de l'écrire avec un « F », donc en ne respectant pas son orthographe d'usage, visait à illustrer le fait que la beauté le trouve aussi dans la différence. Ce choix reflétait aussi un certain désir de se rebeller contre la norme, d'attirer le regard et les questionnements ainsi que de déranger.

Figure 3

Le Logo Final



Le logo du Forum Fénix a d'ailleurs été réutilisé par le « Collectif Ex-Placé DPJ » (<https://www.collectifexplacedpj.com>), un regroupement de jeunes placés et anciens placés par la PJ, dont les participants à cette recherche font partie.

La Journée Interactive. L'événement « Le Forum Fénix » a eu lieu le samedi 11 juin 2022, de 9h à 19h, à l'Université du Québec en Outaouais au campus de Saint-Jérôme. Cet

événement gratuit, par, pour et avec les jeunes et anciens placés par la PJ, avait comme objectif de sensibiliser les gens à la thématique de la transition à l'âge adulte via des conférences, tables rondes, ateliers créatifs et témoignages dans le but de mieux comprendre les émotions ressenties par les jeunes ayant expérimenté ce vécu. Il a également été question de moments favorisant l'expression créative, l'échange, le réseautage communautaire et l'apprentissage. Au total, c'est plus de 130 personnes de différents milieux – jeunes placés et anciens placés, étudiants universitaires, chercheurs, intervenants, gestionnaires, artistes, auteurs et politiciens – et une quinzaine d'organisations communautaires, regroupements et associations qui ont participé. Le rapport de l'événement, créé et rédigé en collaboration avec les jeunes du comité exécutif est déposé en Annexe 1.

Durant l'événement, j'ai pu observer l'impact concret de la mobilisation d'une approche participative avec des jeunes. Plus explicitement, le jour du Forum Fénix, alors que les membres de l'équipe impliqués dans le projet (p.ex. : chercheuses) se cherchaient des tâches à accomplir, ce sont les jeunes du projet qui mettaient en action toutes les connaissances et compétences détenues et acquises au cours du projet en prenant le leadership nécessaire pour distribuer des tâches à ces derniers. Voir les jeunes diriger de cette manière en généralisant les discussions eues lors des rencontres en actions concrètes a été, pour ma part, un des résultats les plus significatifs de la mobilisation d'une approche participative.

Un vidéo récapitulatif du Forum Fénix a également été tourné. Le montage a été réalisé en collaboration avec les jeunes afin d'assurer qu'il était représentatif de la vision des jeunes. Il est possible de le visionner avec ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=ddvcw8bQsOw>.

Le Balado « Confession de P'tit Criss »

Durant le projet, certains membres ont eu l'idée de créer un balado. Pour eux, il s'agirait d'un endroit de type « safe space », référant à un espace sécuritaire et bienveillant, où le partage d'expériences entre anciens jeunes placés par la PJ serait accueilli avec bienveillance et ouverture. Dès le départ, il a été question de trouver un nom pour le balado. Les réflexions ont tourné vers la réappropriation d'un mot ou d'une expression ayant fait partie du passé des ex-placés, de façon blessante et stigmatisante. Le choix s'est arrêté sur l'expression « Confession de p'tit criss », d'abord pour représenter les impacts résiduels de la religion que les jeunes considèrent encore présents dans les services (hiérarchie, patriarcat), et ensuite pour se réapproprier le qualificatif de « p'tit criss » entendu, par certains, dans leur enfance. Les réflexions entourant le nom du balado sont explicitées au tableau 2. Par ailleurs, les épisodes sont disponibles avec ce lien :

https://www.youtube.com/channel/UCaZZONZeTdet1_YvgCtYoSA/about

Tableau 2

Réflexion sur le Nom du Balado

Noms	
	<ul style="list-style-type: none"> • Le podcast des enfants perdus • La tribu de p'tit sauvage • Les porteurs d'espoir DPJ • Les visages de la DPJ • Les histoires d'ex-placés • Les ex-placés • Confession de p'tit criss • Histoire de p'tit bum • Récit de tannants • Y'a de l'espoir • Perte totale • Solitude solidaire • Solidaire ensemble • « ... »

Les Pratique Prometteuses

Participation des jeunes à l'intervention

L'approche participative misant sur la promotion de l'empowerment serait à préconiser avec les jeunes, à la fois durant leur placement (Dupuis & Mann-Feder, 2013), mais aussi lors de leur transition vers la vie adulte, afin de favoriser l'adoption d'un rôle actif, le développement de leur autonomie (Harder et al., 2020 ; Institut national d'excellence en santé et en services sociaux [INESSS], 2018) et de leur confiance, en plus de promouvoir leur pouvoir d'agir (CSDEPJ, 2021). Il est ainsi nécessaire de leur permettre de participer aux décisions les concernant (Dupuis & Mann-Feder, 2013 ; Lacroix, 2016). À ce sujet, l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant fait état de ce droit d'expression et d'influence des enfants inhérent aux décisions prises à leur égard (Organisation des Nations unies [ONU], 1989). Ainsi, la participation des jeunes est favorable non seulement à la réussite des interventions (Bardaxoglou et al., 2020), mais aussi à un passage positif à la vie adulte (Lacroix, 2016).

En revanche, même si la participation des jeunes est de plus en plus démontrée comme une condition gagnante dans la littérature (Bardaxoglou et al., 2020 ; Lacroix, 2016) et que son importance a été réitérée dans les conclusions de la CSDEPJ (2021), les jeunes rencontrés dans l'étude soulignent qu'ils ont très peu d'espace pour réellement participer à l'intérieur de l'institution de la PJ. N'étant pas consultés ou informés, ils ne sont pas partis prenantes des décisions les concernant (Bardaxoglou et al., 2020 ; Harder et al., 2020 ; Paré & Bé, 2020). D'ailleurs, même si la participation est définie comme étant un « concept clé » relativement aux droits des jeunes, ce terme demeure majoritairement peu présent dans le domaine juridique (Paré & Bé, 2020). En fait, certains auteurs soulignent que les concepts de « protection » de l'enfant, de « participation » et de « promotion de l'autonomie » se marient mal (Harder et al., 2020),

entre autres, en raison de la présence de « paternalisme » lié à l'aspect « protecteur » du système de PJ (Bardaxoglou et al., 2020 ; Paré & Bé, 2020 ; Robin, 2012). Ajoutons à cela le peu ou l'absence de connaissances des jeunes relativement à leurs droits ainsi qu'aux procédés judiciaires de la PJ. Ainsi, en plus de rendre complexe leur implication dans les processus décisionnels, ce manque de connaissances favoriserait le non-respect de leurs droits (Bardaxoglou et al., 2020 ; Paré & Bé, 2020). N'étant pas en mesure d'adopter un rôle actif dans leur propre vie, l'absence de pouvoir d'agir augmenterait leur contexte de vulnérabilité (Dupuis & Mann-Feder, 2013) et aurait des impacts négatifs quant à leur estime d'eux-mêmes (Harder et al., 2020). Ayant longtemps été jugés comme « objet », dans le but de permettre à ces jeunes de participer activement aux décisions les concernant, il est d'abord nécessaire de les considérer comme des êtres humains à part entière ayant besoin de développer leur résilience (Dupuis & Mann-Feder, 2013 ; Paré & Bé, 2020).

Promouvoir la participation des jeunes à travers le dialogue, par exemple lors de groupes de discussion, permettrait d'améliorer la compréhension des adultes face aux jeunes en plus de favoriser le changement de pratiques professionnelles (Lacroix, 2016 ; Seim & Slettebø, 2011). À ce sujet, dans l'objectif de favoriser la participation des jeunes, il est nécessaire de commencer par bonifier les connaissances des intervenants travaillant auprès de ces jeunes, notamment en matière de psychologie de l'enfance, de droits des enfants ainsi que du processus judiciaire en général (Bardaxoglou et al., 2020 ; Paré & Bé, 2020). Or, plus largement, il est tout aussi important d'agir sur les conditions organisationnelles présentes dans le système de la PJ. Par exemple, l'état d'urgence dans lequel les travailleurs exercent leurs fonctions et le roulement fréquent d'intervenants sont considérés comme d'importants freins à l'implication des jeunes (Bardaxoglou et al., 2020 ; Lacroix, 2016 ; Lucas, 2017).

Prolongation des services

Plusieurs chercheurs dénoncent le passage à la vie adulte abrupte des jeunes issus des services de la PJ. Certes, parce qu'ils doivent assumer des rôles et responsabilités à un âge plus précoce (Jones, 2011 ; Singer & Berzin, 2015), mais surtout parce que l'atteinte de la majorité arrive avec la fin abrupte des services et le départ du milieu dans lequel ils ont grandi (Goodkind et al., 2011 ; Goyette et al., 2019b ; Osgood et al., 2010 ; Torronen & Vomanen, 2014). Pour contrer cette coupure, la majorité des provinces du Canada offrent des services d'hébergement prolongés jusqu'à l'âge de 21, 24 et 26 ans. Or, on constate qu'au Québec, aucune offre de ce type de service n'est actuellement en place (van Breda et al., 2020). Paradoxalement, la CSDEPJ (2021) a soulevé qu'au moment de la transition vers la vie adulte, les jeunes issus de la PJ ont principalement besoin de soutien relativement aux sphères suivantes : « le soutien au logement, la scolarisation et la qualification professionnelle, le revenu, le soutien social et communautaire ainsi que l'accès aux services de santé et de services sociaux » (p.269). Considérant l'étendue des enjeux rencontrés, il serait donc question d'actualiser une approche globale où tous les besoins que présente un jeune sont pris en compte dans la mise en œuvre de l'intervention (Association des centres jeunesse du Québec, 2014).

D'autre part, les effets bénéfiques du prolongement des services d'hébergement ont été démontrés à travers les années. En effet, selon Verulava et Dangadze (2021) allonger les services de PJ permettrait à la fois de mieux préparer les jeunes à la transition à l'âge adulte, mais aussi de favoriser l'insertion scolaire ou professionnelle. À ce sujet, Flynn & Tessier (2011) soulèvent que le prolongement des services d'hébergement, y compris le soutien financier qui y est inclus, permet aux jeunes de poursuivre leurs études plus longtemps. Par ailleurs, permettre aux jeunes placés de rester dans leur lieu de placement jusqu'à l'âge de 21 ans serait bénéfique quant au

développement graduel de leur autonomie de même que leur transition en général vers la vie adulte (CSDEPJ, 2021). De façon générale, prolonger les services, jusqu'à l'âge de 25 ans, permettrait de mieux accompagner les anciens placés au moment de leur passage vers la vie adulte (CSDEPJ, 2021).

La « pair-aidance »

La « pair-aidance » est une forme de relation d'aide où l'aidant est une personne ayant vécu ou vivant une problématique ou situation similaire aux personnes aidées (Castro, 2020). Aussi utile pour l'aidant que l'aidé, cette formule est bénéfique, notamment en raison du vécu expérientiel détenu par les aidants (Castro, 2020). Des études révèlent que la mise sur pied d'un programme de pair-aidance pourrait être très favorable, notamment en permettant à des jeunes en transition d'être jumelés avec d'anciens placés ayant vécu, eux aussi, des défis et difficultés semblables (CSDEPJ, 2021 ; Sow et al., 2020). À cet égard, l'accompagnement donné par une personne ayant fait face à des expériences semblables serait perçu comme étant plus crédible, ce qui favoriserait, entre autres, la création d'un lien de confiance entre l'aidant et l'aidé (Sow et al., 2020). En France, les organisations d'entraide par les pairs existent depuis les années 1940. À l'inverse, au Québec, ces organisations sont très récentes (Lacroix, 2020). Par exemple, en 2014, pour combler la coupure de services vécue à l'atteinte de la majorité, le Réseau Intersection Québec a été créé, par et pour les jeunes issus des services de la PJ. Or, depuis sa création, cet organisme se heurte à des enjeux financiers qui mettent en péril la pérennité de ses services (Godin & Nadeau, 2015).

CONCLUSION

CONCLUSION

Tout au long de cette démarche de recherche, la participation des anciens placés a été mise de l'avant afin de planifier un événement par, pour et avec les jeunes issus des services de la PJ. Il a été question de leur donner l'occasion et l'espace pour mettre en action leurs capacités et pour développer de nouveaux apprentissages et compétences, tout en misant sur leur autonomie et pouvoir d'agir.

Je suis d'avis que les prises de conscience émanant de cette démarche me permettront d'être une meilleure psychoéducatrice. Je retiens d'abord, l'importance de l'aspect relationnel où le lien de confiance établi avec les jeunes a fait une différence sur le plan de leur engagement dans ce projet. À ce sujet, je crois que malgré les contraintes organisationnelles auxquelles on peut être confronté lorsqu'on intervient dans un environnement régi par de nombreuses règles administratives, on se doit d'agir comme acteur de changement. Pour ce faire, il est primordial de prendre le temps de se « rapprocher » des personnes auprès desquelles on intervient pour s'assurer d'établir une réelle alliance thérapeutique. Ensuite, bien que le savoir-faire de la personne « en charge » ait été soulevé comme important, le savoir-être est ressorti comme étant un élément central. Qu'on l'aborde en termes d'attitudes ou de schèmes relationnels, il demeure que ce sont des habiletés primordiales au processus, d'intervention ou de recherche, qui en découle.

Finalement, j'ai constaté que durant cette démarche, mon rôle était de soutenir les jeunes dans leurs réflexions. Cela me ramène aux propos de monsieur Jacques Dionne dans un cours à l'université, qui soulignait que, lorsqu'il allait intervenir avec les jeunes, il disait : « je m'en vais en présence ». Ainsi, si l'on souhaite une approche plus humanisante et axée sur la réalité vécue

par les personnes auprès desquelles on intervient, il est question, à mon avis, de revenir à la base de la psychoéducation, soit le vécu éducatif partagé.

RÉFÉRENCES

- Alves, H., Gibbs, L., Marinkovic, K., Brito, I., & Sheikhattari, P. (2022). Children and adolescents' voices and the implications for ethical research. *Childhood, 29*(1), 1-19.
<https://doi.org/10.1177/09075682211061230>
- Anadón, M. (2006). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches Qualitatives, 26*(6), 5-31.
- Anadón, M. (Ed.) (2007). *La recherche participative. Multiples regards*. Presses de l'Université du Québec.
- Anadón, M., & Savoie-Zajc, L. (2007). La recherche-action dans certains pays anglo-saxons et latino-américains : une forme de recherche participative. In M., Anadón (Ed.), *La recherche participative. Multiples regards* (pp.11-28). Presses de l'Université du Québec.
- Anyon, Y., Bender, K., Kennedy, H., & Dechants, J. (2018). A systematic review of youth participatory action research (YPAR) in the United States : Methodologies, youth outcomes, and future directions. *Health Education and Behavior, 45*(6), 865-878.
- Arnett, J.J. (2011). Emerging adulthood(s). The cultural psychology of a new life stage. In L.A. Jensen (Ed.), *Bridging cultural and developmental approaches to psychology. New syntheses in theory, research and policy* (pp. 255-275). Oxford University Press.
- Arnett, J.J. (2015). *Emerging adulthood: The winding road from the late teens through the twenties* (2e ed.). Oxford University Press.
- Association des centres jeunesse du Québec. (2014). *Guide d'accompagnement pour la mise en œuvre du plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)*. ACJQ.
<http://pca.msss.gouv.qc.ca/doc/GuidePCA29avril2014.pdf>

- Bardaxoglou, S., Fau, V., Campbell, A., & Praagh, S. V. (2020). Au cœur de l'accès à la justice des jeunes en protection de la jeunesse. Des acteurs discutent. *Service Social*, 66(1), 81-98. <https://doi.org/10.7202/1068922ar>
- Beauchamp, T. L., & Childress, J., F. (2008). *Les principes de l'éthique biomédicale*. Les Belles Lettres.
- Béland, G. (2020, 15 novembre). *La mère « en colère » contre la DPJ*. La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/2020-11-15/drame-de-wendake/la-mere-en-colere-contre-la-dpj.php>
- Berzin, S. C., Singer, E., & Hokanson, K. (2014). Emerging versus emancipating: The transition to adulthood for youth in foster care. *Journal of Adolescent Research*, 29(5), 616-638. <https://doi.org/10.1177/0743558414528977>
- Bettencourt, G. M. (2020). Embracing problems, processes, and contact zones: Using youth participatory action research to challenge adultism. *Action Research*, 18(2), 153-170. <https://doi.org/10.1177/1476750318789475>
- Bozlak, C. T., & Kelley, M. A. (2015). Participatory Action Research with Youth. Dans Lawson, H. A., Caringi, L. P, Jurkowski, J., Bozlak, C. (dir.), *Participatory Action Research*. Oxford University Press.
- Bromley, E., Mikesell, L., Jones, F., & Khodyakov, D. (2015). From subject to participant: Ethics and the evolving role of community in health research. *American Journal of Public Health*, 105(5), 900–908. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2014.302403>
- Bröstrom, S. (2012). Children's participation in research. *International of Early Years Education*, 20(3), 257–269. <https://doi.org/10.1080/09669760.2012.715407>

- Burt, K. B., & Paysnick, A. A. (2012). Resilience in the transition to adulthood. *Development and Psychopathology*, 24(2), 493-505. <https://doi.org/10.1017/S0954579412000119>
- Bussi eres, E.-L., Dub e, M., St-Germain, A., Lacerte, D., Bouchard, P., & Allard, M. (2015). L'efficacit e et l'efficience des programmes d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et la pr eparation   la vie d'adulte. https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/MissionUniversitaire/ETMISSS/rapport_etmiss_transition_vie_adulte_synthese_2015.pdf
- Caldairou-Bessette, P., Vachon, M., B elanger-Dumontier, G., & Rousseau, C. (2017). La r eflexivit e n ecessaire   l' ethique en recherche : l'exp erience d'un projet qualitatif en sant e mentale jeunesse aupr es de r efugi es. *Recherches Qualitatives*, 36(2), 29-51. <https://doi.org/10.7202/1084436ar>
- Caouette, M. (2012). Les recherches participatives : quelques enjeux pour les doctorants. *Recherches Qualitatives, Hors S erie*(13), 1-4.
- Caraballo, L., Lozenski, B.D., Lyiscott, J.J., & Morrell, E. (2017). YPAR and critical epistemologies: Rethinking education research. *Review of Research in Education*, 41(1), 311-336. <https://doi.org/10.3102/0091732X16686948>
- Castro, D. (2020). Une br eve synth ese de la litt erature sur la notion de pair-aidance. *Le Journal des Psychologues*, 2(374), 18-23. <https://doi.org/10.3917/jdp.374.0018>
- Commission sp eciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (2021, avril). *Instaurer une soci et e bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*. Gouvernement du Qu ebec. https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport_final_3_mai_2021/2021_CSDEPJ_Rapport_version_finale_numerique.pdf
- Couture et al. (2007)

- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. (2017). *Guide du candidat : Tenir compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans votre demande*.
Gouvernement du Canada. https://www.nserc-crsng.gc.ca/_doc/EDI/Guide_for_Applicants_FR.pdf
- Crawford, B., Pharris, A. B., & Dorsett-Burrell, R. (2018). Risk of serious criminal involvement among former foster youth aging out of care. *Children and Youth Services Review*, 93, 451-457. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.08.027>
- Croteau, M. (2019, 1er mai). *La fillette de Granby était «connue» de la DPJ, confirme Québec*. La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2019-05-01/la-fillette-de-granby-etait-connue-de-la-dpj-confirme-quebec>
- Dolbec, A., & Prud'Homme, L. (2009). La recherche-action. In B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*. Presses de l'Université du Québec.
- Domecq, J. P., Prutsky, G., Elraiyah, T., Wang, Z., Nabhan, M., Shippee, N., Brito, J. P., Boehmer, K., Hasan, R., Firwana, B., Erwin, P., Eton, D., Sloan, J., Montori, V., Asi, N., Abu Dabrh, A.M., & Murad, M. N. (2014). Patient engagement in research: A systematic review. *Health Services Research*, 14(89), 1-9. <https://doi.org/10.1186/1472-6963-14-89>
- Doucet, M., Harrison, P., Dzhenganin M., & Read, J. (2022). Nothing About Us Without Us: Using Participatory Action Research (PAR) and arts-based methods as empowerment and social justice tools in doing research with youth 'aging out' of care. *Child Abuse and Neglect*, 130(105358), 1-10. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2021.105358>
- Dubreuil, A., Vallée, J., Shareck, M., & Frohlich, K. (2020). L'évolution des espaces d'activité lors de la transition vers l'âge adulte. *Revue Jeunes et Société*, 5(1), 71-98. <https://doi.org/10.7202/1070526ar>

- Dupuis, J., & Mann-Feder, V. (2013). Moving towards emancipatory practice: Conditions for meaningful youth empowerment in child welfare. *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 4(3), 371-380.
- Flynn, R. J., & Tessier, N. G. (2011). Promotive and risk factors as concurrent predictors of educational outcomes in supported transitional living: Extended care and maintenance in Ontario, Canada. *Children and Youth Services Review*, 33(12), 2498-2503.
<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2011.08.014>
- Gaudet, S., & Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative. Du questionnement à la rédaction scientifique*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gélineau, L., Dufour, E., & Bélisle M. (2012). Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs. *Recherches Qualitatives, Hors Série*(13), 35-54.
- Godin, C., & Nadeau, F. (2015). Un réseau d'entraide créé par et pour les jeunes adultes en difficulté. *Le Sociographe*, 3(51), 89-98. <https://doi.org/10.3917/graph.051.0089>
- Godrie, B., Boucher, M., Bissonnette, S., Chaput, P., Flores, J., Dupéré, S., Gélineau, L., Piron, F., & Bandini, A. (2020). Injustices épistémiques et recherche participative : un agenda de recherche à la croisée de l'université et des communautés. *International Journal of Community Research and Engagement*. 13(1), 1-17.
<https://doi.org/10.5130/ijcre.v13i1.7110>
- Goodkind, S., Schelbe, L. A., & Shook, J. J. (2011). Why youth leave care: Understandings of adulthood and transition success and challenges among youth aging out of child welfare. *Children and Youth Services Review*, 33(6), 1039–1048.
<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2011.01.010>

Gouvernement du Québec (2018a). *Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ)*.

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/services-jeunes-difficulte-famille/protection-de-la-jeunesse/directeur-de-la-protection-de-la-jeunesse-dpj>

Gouvernement du Québec (2018b). *Intervention du DPJ à la suite d'un signalement*.

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/services-jeunes-difficulte-famille/protection-de-la-jeunesse/intervention-du-dpj-a-la-suite-d-un-signalment>

Gouvernement du Québec (2022). Bilan annuel des directrices et des directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux du Québec : J'aimerais vous dire! https://ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca/sites/ciusscsmtl/files/media/document/2021_2022_BilanDPJ.pdf

Goyette, M., & Frechon, I. (2013). Comprendre le devenir des jeunes placés : La nécessité d'une observation longitudinale et représentative tenant compte des contextes socio-culturel et politique. *Revue française des affaires sociales*, 1(1-2), 164-180.

<https://doi.org/10.3917/rfas.125.0164>

Goyette, M., Blanchet, A., & Bellot, C. (2019a). *Le rôle de l'instabilité des trajectoires sur les transitions à la vie adulte. Rapport de vague 1*. Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ). http://edjep.ca/wp-content/uploads/2019/06/EDJeP_Stabilite.pdf

Goyette, M., Blanchet, A., & Bellot, C. (2020). La pandémie de la Covid-19 et les besoins des jeunes sortant de placement. Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ).

http://edjep.ca/wp-content/uploads/2020/05/rapport_covid.pdf

- Goyette, M., Blanchet, A., Bellot, C., Boisvert-Viens, J., & Fontaine, A. (2022). *Itinérance, judiciarisation et marginalisation des jeunes ex-placés au Québec*. Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables. http://edjep.ca/wp-content/uploads/rapport_itinerancev3.pdf
- Goyette, M., Blanchet, A., Esposito, T., Bellot, C., & Trocmé, N. (2019b). L'amélioration du devenir des jeunes placés par la mobilisation des connaissances. In R. Bernier, & S. Paquin (Eds.), *L'état québécois : où en sommes-nous?* (pp. 467-488). Presses de l'Université du Québec.
- Goyette, M., Chénier, G., Royer, M.-N. & Noël, V. (2007). Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse. *Éducation et francophonie*, 35(1), 95-119. <https://doi.org/10.7202/1077957ar>
- Gray, C., & Winter, E. (2011). Hearing voices: Participatory research with preschool children with and without disabilities. *European Early Childhood Education Research Journal*, 19(3), 309-320. <https://doi.org/10.1080/1350293X.2011.597963>
- Harder, A. T., Mann-Feder, V., Oterholm, I., & Refaeli, T. (2020). Supporting transitions to adulthood for youth leaving care: Consensus based principles. *Children and Youth Services Review*, 116, 1-9. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105260>
- Hokanson, K., Neville, S. E., Singer, E., & Berzin, S. C. (2019). «There are a lot of good things that come out of it at the end»: Voices of resilience in youth formerly in foster care during emerging adulthood. *Child Welfare*, 97(6), 233-249.
- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (2018). *Portrait des pratiques visant la transition à la vie adulte des jeunes résidant en milieu de vie substitut au Québec*.

- Jones, L. (2011). The first three years after foster care: A longitudinal look at the adaptation of 16 youth to emerging adulthood. *Children and Youth Services Review*, 33(10), 1919-1929. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2011.05.018>
- Keller, T. E., Salazar, A. M., & Courtney, M. E. (2010). Prevalence and timing of diagnosable mental health, alcohol, and substance use problems among older adolescents in the child welfare system. *Children and Youth Services Review*, 32(4), 626-634. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2009.12.010>
- Konstam, V. (2015). *Emerging and young adulthood. Multiples perspectives, diverse narratives* (2e ed.). Springer.
- Lacroix, I. (2016). *La participation collective des jeunes en protection de l'enfance : Une revue de littérature internationale*. CRÉVAJ. http://crevaj.ca/2016/05/09/article_participation-collective-jeunes/
- Lacroix, I., Vargas Diaz, R., Leclair-Mallete, I-A., & Goyette, M. (2020) *Jeunes sortant du système de protection de l'enfance en France et au Québec. Faire face aux difficultés de transition vers la vie adulte via une association d'entraide*. Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP). https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/02/rapport-2020-03-jeunes_places.pdf
- Lapierre, S. & Poulin, F. (2020). Friendship instability and depressive symptoms in emerging adulthood. *Journal of American College Health*, 70(5), 1306-1310. <https://doi.org/10.1080/07448481.2020.1801693>
- Leipold, B., Munz, M., & Michèle-Malkowsky, A. (2019). Coping and Resilience in the Transition to Adulthood. *Emerging Adulthood*, 7(1), 12-20. <https://doi.org/10.1177/2167696817752950>

- Lucas, S. (2017). A children's space? Participation in multi-agency early intervention. *Child & Family Social Work*, 22(4), 1383-1390. <https://doi.org/10.1111/cfs.12356>
- Lundy, L. (2007). « Voice » is not enough: Conceptualizing article 12 of the United Nations convention on the rights of the child. *British Educational Research Journal*, 33(6), 927-942. <https://doi.org/10.1080/01411920701657033>
- Mayer, R., & Ouellet, F. (2000). La recherche dite « alternative ». La recherche-action, la recherche participative, l'intervention sociologique, la recherche féministe et la recherche conscientisante. In R. Mayer, F. Ouellet, M-C. Saint-Jacques, D. Turcotte (Eds.), *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Gaëtan Morin Éditeur.
- Mayne, F., Howitt, C., & Rennie, L. (2016) Meaningful informed consent with young children: looking forward through an interactive narrative approach. *Early Child Development and Care*, 186(5), 673–687. <https://doi.org/10.1080/03004430.2015.1051975>
- Mayne, F., Howitt, C., & Rennie, L. (2018). A hierarchical model of children's research participation rights based on information, understanding, voice, and influence. *European Early Childhood Education Research Journal*, 26(5), 644-656. <https://doi.org/10.1080/1350293X.2018.1522480>
- Mellos, K. (2009). Une science objective? Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5e éd., pp. 571-589). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Meloni, F., Vanthuyne, K., & Rousseau, C. (2015). Towards a relational ethics: Rethinking ethics, agency and dependency in research with children and youth. *Anthropological Theory*, 15(1), 106–123. <https://doi.org/10.1177/1463499614565945>

- Morrisette, J. (2013). Recherche-action et recherche collaborative : quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs ? *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 35-49.
<https://doi.org/10.7202/1020820ar>
- Munson, M. R., Katz, C. C., Okpych, N. J., & Courtney, M. (2020). Mental health management among older youth in foster care: Service utilization and preparedness. *Journal of Adolescent Health*, 67(2), 225-231. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2020.02.017>
- Munson, M. R., Lee, B. R., Miller, D., Cole, A., & Nedelcu, C. (2013). Emerging adulthood among former system youth: The ideal versus the real. *Children and Youth Services Review*, 35(6), 923–929. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2013.03.003>
- Oblad, T. P., & Walz, O. (2021). A review of emerging adult literature: Navigating challenges and predicting successful aging. In A., Demoura (Ed.), *Emerging Adults and Adulthood* (pp. 83-101). Nova.
- Organisation des nations unies (1989). Convention relative aux droits de l'enfant. Nation Unies, droits de l'homme. Repéré à
<https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx>
- Osgood, D. W., Foster, E. M., & Courtney, M. E. (2010). Vulnerable populations and the transition to adulthood. *Future of Children*, 20(1), 290-229.
<https://doi.org/10.1353/foc.0.0047>
- Paré, M., & Bé, D. (2020). La participation des enfants aux procédures de protection de la jeunesse à travers le prisme de la vulnérabilité. *Les Cahiers de droit*, 61(1), 223–272.
<https://doi.org/10.7202/1068786ar>
- Piron, F. (1996). Écriture et responsabilité. Trois figures de l'anthropologue. *Anthropologie et sociétés*, 20(1), 125-148.

- René, J-F., Duval, M., & Labbé, F. (2011). La recherche participative avec un partenaire communautaire. L'exemple des auberges du cœur pour jeunes en difficulté. In M. Goyette, A. Pontbrian, & C. Bellot (Eds.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté. Concepts, figures et pratiques* (pp.163-184). Les Presses de l'Université du Québec.
- Robin, P. (2012). Les jeunes sortant de la protection de l'enfance : une citoyenneté à accomplir par l'action collective ? *Nouvelles pratiques sociales*, 24(2), 185–203.
<https://doi.org/10.7202/1016355ar>
- Rouyer, V., Constans, S., Ponce, C., & Lucenet, J. (2020). Étudier le point de vue des enfants : questions épistémologiques, méthodologiques et éthiques en psychologie du développement. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 146(1), 124–144.
<https://doi.org/10.1177/0759106320908232>
- Roy, M., & Prévost, P. (2013). La recherche-action : origines, caractéristiques et implications de son utilisation dans les sciences de la gestion. *Recherches Qualitatives*, 32(2), 129-151.
- Ruff, S.C., & Linville, D. (2021). Experiences of young adults with a history of foster care during COVID-19. *Children and Youth Services Review*, 121.
<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105836>
- Schneider, B., Klager, C., Chen, I-C., Burns, J. (2016). Transitioning into adulthood: striking a balance between support and independence. *Behavioral and Brain Sciences*, 3(1), 106-113.
<https://doi.org/10.1177/2372732215624932>
- Seim, S., & Slettebø, T. (2011). Collective participation in child protection services: Partnership or tokenism? *European Journal of Social Work*, 14(4), 497-512,
<https://doi.org/10.1080/13691457.2010.500477>

- Shamrova, D.P., & Cummings, C.E. (2017). Participatory action research (PAR) with children and youth: An integrative review of methodology and PAR outcomes for participants, organizations, and communities. *Children and Youth Services Review, 81*, 400-412.
<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2017.08.022>
- Shaw, M., Steyn, M., & Simeon, E. (2020). The need for preparing youth ageing out of foster care for independent living in South Africa. *Children and Youth Services Review, 109*, 1-5. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2019.104681>
- Simone, M., Loth, K., Peterson, C. B., Berge, J. M., Eisenger, M. E., & Neumark-Szaitner, D. (2022). Social isolation in a population-based sample of emerging adults: Who is on their own? *Emerging Adulthood, 10*(5), 1247-1255.
<https://doi.org/10.1177/21676968211021677>
- Singer, E. R., & Berzin, S. C. (2015). Early adult identification among youth with foster care experience: Implications for emerging adulthood. *Journal of Public Child Welfare, 9*(1), 65-87, <https://doi.org/10.1080/15548732.2014.983290>
- Sow, M., Zorn, N., & Lamarre, M. (2020). *Transition vers la vie adulte des jeunes de la DPJ : regards sur les enjeux et les solutions*. Observatoire québécois des inégalités.
<https://www.observatoiredesinegalites.com/fr/publication-jeunes-dpj>
- Stein, M., & Ward, H. (2021). Transitions from care to adulthood – Persistent issues across time and place. *Child & Family Social Work, 26*(2), 215-221. <https://doi.org/10.1111/cfs.12802>
- Törrönen, M. L., & Vornanen, R. H. (2014). Young people leaving care: Participatory research to improve child welfare practices and the rights of children and young people. *Australia Social Work, 67*(1), 135-150. <http://dx.doi.org/10.1080/0312407X.2013.868012>

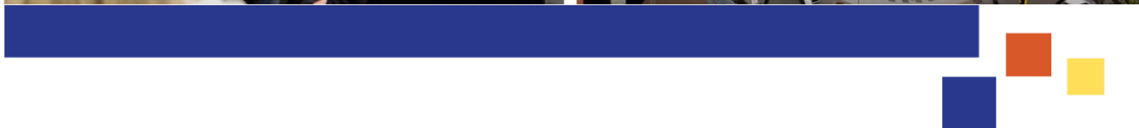
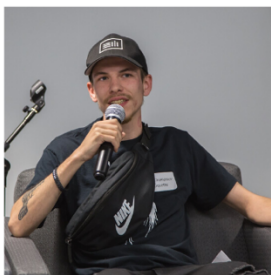
- Van Bijleveld, G. G., Dedding, C. W. M., & Bunders-Aelen, J. F. G. (2015). Children's and young people's participation within child welfare and child protection services: A state-of-the-art review. *Child and Family Social Work, 20*(2), 129-138.
- van Breda, A. D., Munro, E. R., Gilligan, R., Anghel, R., Harder, A., Incarnato, M., Mann-Feder, V., Refaeli, T., Stohler, R., & Storø, J. (2020). Extended care: Global dialogue on policy, practice and research. *Children and Youth Services Review, 119*, 105596.
<https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2020.105596>
- Verulava, T., & Dangadze, B. (2021). Challenges of emerging adulthood among youth out of foster care. *FWU Journal of Social Sciences, 15*(1), 1-10.
<http://doi.org/10.51709/9951272/spring2021/15-1>
- Wolff, K. T., & Baglivio, M. T. (2017). Adverse childhood experiences, negative emotionality, and pathways to juvenile recidivism. *Crime & Delinquency, 63*(12), 1495–1521.
<https://doi.org/10.1177/0011128715627469>
- Xie, R., Sen, B., & Foster, E. M. (2014). Vulnerable youth and transitions to adulthood. *New Directions for Adult and Continuing Education, 2014*(143), 29-38.
<http://doi.org/10.1002/ace.20102>

ANNEXE 1



FORUM FÉNIX

**UN INCONTOURNABLE SUR LA
TRANSITION À LA VIE ADULTE DES
JEUNES PLACÉS !**



ANNEXE 1

SOMMAIRE

01. Aperçu et objectifs

02. L'équipe d'organisation

03. Un mot de Catherine Lemay

04. Les participant.e.s

05. Les activités et prises de parole

07. Le réseautage communautaire

09. Appréciation de la journée

10. Vidéo souvenir

11. Remerciements et partenaires



ANNEXE 1



APERÇU

Un événement incontournable pour quiconque s'intéresse à la transition à la vie adulte des jeunes placés : le « Forum Fénix – Uni.e.s pour la jeunesse » donnant la parole aux jeunes et anciens jeunes de la DPJ via des tables rondes, conférences, témoignages et ateliers créatifs.

Ce forum organisé en marge du congrès de l'International Society for the Prevention of Child Abuse and Neglect (ISPCAN) s'inscrit dans un contexte où le manque de services pour les jeunes quittant les services de protection de la jeunesse à 18 ans est largement dénoncé et médiatisé.

OBJECTIFS

Cet événement par, pour et avec les jeunes et anciens placés par la Protection de la jeunesse, s'adresse aux jeunes placés et anciens placés ainsi qu'à toutes les personnes gravitant autour d'eux (étudiants, intervenants, chercheurs, gestionnaires, familles...) et vise à sensibiliser les gens à la thématique de la transition à l'âge adulte dans le but de mieux comprendre les émotions ressenties par les jeunes ayant expérimenté ce vécu. Il s'agit également d'un moment favorisant l'échange, le réseautage communautaire et l'apprentissage.

ANNEXE 1

L'ÉQUIPE D'ORGANISATION

Ce forum, par, pour et avec, a été planifié par des anciens placés par les services de la Protection de la jeunesse : Geneviève Caron, Kevin Champoux-Duquette, Jessica Côté-Guimond, Jayden Diamond Dufort, Nicolas Jean-Claude Junior, Keven Michaud, Natacha Perron et Annie Thériault.

Les ex-placés ont été soutenus par Mélissa David, assistante de recherche à l'Université du Québec en Outaouais, Vicky Lafantaisie et Aude Villatte, professeures-chercheuses à l'Université du Québec en Outaouais ainsi que France Nadeau, cheffe de service du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

**NOUS SOUHAITONS
REMERCIER TOUTES LES
PERSONNES PRÉSENTES !**



ANNEXE 1



UN MOT DE CATHERINE LEMAY

DIRECTRICE NATIONALE DPJ
ET SOUS-MINISTRE ADJOINTE

Le mot d'ouverture du Forum Fénix a été lancé par Mme Catherine Lemay. Vous trouverez ci-joint un extrait de son témoignage présenté dans notre vidéo souvenir.

« Le Forum Fénix est l'incarnation de la prise de parole des jeunes, la prise de décisions des jeunes pour influencer les décideurs et ça c'est vraiment super. Je suis très touchée de l'invitation que j'ai eue de participer à ce forum. Je suis en mode écoute, même si quelques fois les messages reçus sont difficiles à entendre. Il faut les entendre parce que c'est à partir de ces messages-là qu'on est capable de construire un monde meilleur »

ANNEXE 1

LES ACTIVITÉS ET PRISES DE PAROLES

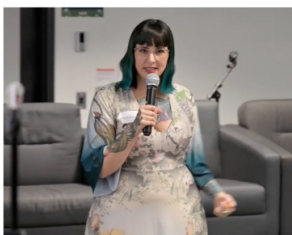
Après le mot d'ouverture de Mme Lemay, nous avons organisé deux tables rondes sur la thématique de la participation des jeunes avec des acteurs importants dans le domaine tels que : le Collectif Ex-placés DPJ, Lesley Hill (commissaire à la Commission Laurent), Martin Goyette (chercheur responsable de l'EDJeP), Rosita Vargas Diaz (professeure et chercheuse Travail sociale) et Emily Laliberté (pour le projet Porte-Voix).



Mot d'ouverture



Tables rondes



Conférences

Du réseautage communautaire était prévu à l'heure du dîner. En après-midi, nous avons fait des ateliers créatifs et écouté la conférence de Mélanie Doucet à propos du rapport de la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada (LBEC) recommandant des normes équitables de transition à la vie adulte.



Réseautage



5 à 7



Échanges

Nous avons terminé la journée avec un 5 à 7 - Lancement du balado *Confession de P'tit Criss* et une table ronde avec des anciens placés qui ont écrit un livre sur leur histoire : Nancy Audet, Nicolas Zorn et Hakan Marty.

ANNEXE 1

LES ATELIERS CRÉATIFS



TAKTIKA

Cet atelier, animé par le légendaire groupe TAKTIKA, a permis aux participants d'explorer l'écriture de chanson RAP.

CHARLES-OLIVIER ST-CYR

Grâce aux talents de cet humoriste, les participants ont eu la chance d'expérimenter l'écriture d'un numéro humoristique.



Les participants et participantes ont ensuite présenté leur création en grand groupe.

ANNEXE 1

LE RÉSEAUTAGE COMMUNAUTAIRE



De nombreux organismes communautaires, regroupements et associations étaient présents pour faire connaître leurs services.



ANNEXE 1



Aire Ouverte
 C.A.R.E. Jeunesse
 Carrefour Jeunesse Emploi
 Coalition Jeunes +
 Commission des Droits de la personne et
 des Droits de la jeunesse (CDPDJ)
 Fondation des jeunes de la DPJ
 Fondation du Centre Jeunesse de Laval
 Grands frères Grandes soeurs
 Institut du Nouveau Monde
 Mouvement Jeunes et Santé mentale
 POSA - Maison Stéphane Fallu
 Regroupement des Auberges du Coeur
 Réseau Avant de craquer
 Bikers Against Child Abuse (B.A.C.A.)



ANNEXE 1

MERCI

POUR CETTE JOURNÉE INSPIRANTE,
NOUS ESPÉRONS QU'IL Y EN AURA D'AUTRES !



Dans l'ensemble, les participants et participantes au Forum Fénix ont beaucoup aimé la journée. Les éléments les plus aimés vont de la « diversité des perspectives », « la variété des participants » à la « formule participative et interactive ».



« On veut d'autres éditions du forum ! Un grand bravo à tous les organisateurs et organisatrices, les jeunes présents et aux autres qui œuvrent à leurs échelles ».

ANNEXE 1

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos partenaires, sans qui l'évènement n'aurait pas été possible. Merci de votre confiance et de votre soutien.



L'Université du Québec en Outaouais,
Campus St-Jérôme

L'équipe de recherche et d'action psychoéducative sur les réalités des enfants et des familles vivant en contexte de vulnérabilités psychosociales

L'International Society for the Prevention of Child Abuse and Neglect (ISPCAN)



CHAIRE-RÉSEAU DE RECHERCHE
SUR LA JEUNESSE DU QUÉBEC
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

